



Financé par
l'Union européenne

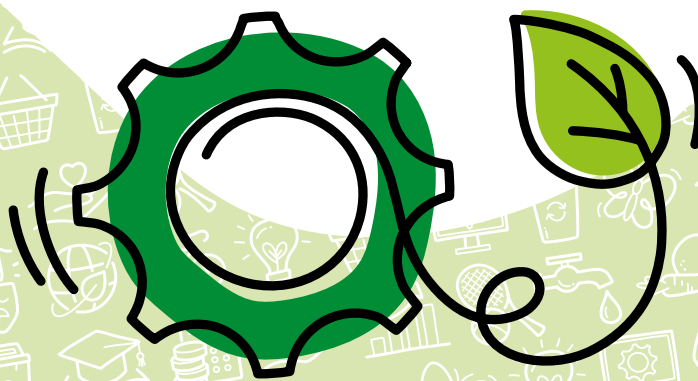


TEDDA

Transition Ecologique et
Développement Durable
des Associations

Engager sa transition écologique

*Guide méthodologique
pour améliorer les pratiques
internes des associations*



#TEDDAprojet

CEPS Projets Sociaux
<http://www.asceps.org>









Mda
Maison des Associations
de TOURCOING



APES
ACTEURS POUR UNE
ECONOMIE SOLIDAIRE
HAUTS-DE-FRANCE

POUR LA
SOLIDARITÉ
European think & do tank

Sommaire

Les associations et l'engagement dans la transition :	p.4
<i>une ambition de transformation sociétale, économique et environnementale</i>	
Contenu et objectifs du guide	p.5
Méthodologie	p.6
1 Une démarche d'amélioration continue des pratiques qui engage l'organisation	p.6
2 Se mettre en mouvement et agir concrètement	p.7
→ 1/ L'état des lieux des pratiques par axe	
→ 2/ Les actions	
→ 3/ L'amélioration continue des pratiques et l'évaluation	
Axes d'intervention	p.11
 Les achats	p.11
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	
 Les déchets	p.15
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	
 Le bâtiment et les flux	p.19
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	
 La mobilité	p.23
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	
 Le numérique	p.27
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	
 La biodiversité	p.31
<i>De quoi parle-t-on ?</i>	
<i>État des lieux</i>	
<i>Pistes</i>	

Face au réchauffement climatique et à l'épuisement des ressources, la transition écologique vise à modifier les modes de production et de consommation ainsi qu'à trouver des modèles organisationnels et économiques plus respectueux de l'environnement, tout en garantissant un socle social acceptable et une gouvernance partagée.

En mars 2020, des structures, issues de divers pays européens et actives dans l'accompagnement de projets associatifs, partagent ces constats et repèrent de nombreuses associations soucieuses d'agir mais exprimant des besoins d'informations, de repères ou d'appui pour passer à l'action.

Ce collectif composé de l'Association pour une économie solidaire (Apes - France), l'associacio per a la Creacio i Estudis de Projectes Socials (CEPS - Espagne), la Maison des associations de Tourcoing (MdA - France), la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités HdF (MRES - France) et Pour la Solidarité (PLS - Belgique) s'engage alors dans le projet « **Transition Écologique et Développement Durable des Associations (TEDDA)** ».

Ce projet européen, financé par Erasmus Plus, s'adresse aux petites **associations qui souhaitent agir pour améliorer leurs pratiques environnementales et réduire durablement l'empreinte carbone de leurs activités.**

Il s'agit notamment des petites et moyennes associations représentatives des différentes activités présentes dans le champ associatif, comme la culture, le sport, l'animation, l'éducation, la formation, l'action humanitaire...

Quatre ressources pédagogiques et complémentaires sont développées dans le cadre de ce projet :

- 1** Une Galerie de portraits inspirants de structures associatives ayant développé des propositions concrètes et innovantes ;
- 2** Des outils pédagogiques et ludiques pour sensibiliser au changement climatique et à l'urgence écologique, et susciter l'envie d'agir ;
- 3** Un Guide méthodologique permettant l'auto diagnostic et la mise en place de changements concrets ;
- 4** Un Livre Blanc afin de délivrer un message européen commun en faveur de la transition écologique des petites et moyennes associations.



Un guide méthodologique pour faciliter le passage à l'action

Ce guide s'adresse aux associations qui souhaitent améliorer leurs pratiques et réduire leurs impacts tout en n'étant pas des spécialistes de la question environnementale. Vous trouverez toutes les informations concernant le projet TEDDA sur le site internet : www.tedda.eu/fr

Les associations et l'engagement dans la transition :

une ambition de transformation sociétale, économique et environnementale

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), parmi lesquels les associations sont majoritaires, placent leurs actions dans une volonté de transformation vers une société plus responsable, plus respectueuse de l'humain et de la nature.

Les modèles et les valeurs de l'ESS intègrent la transition écologique. De nombreux acteurs ont été pionniers dans le réemploi, l'éducation à l'environnement, la protection de la faune et de la flore, le maintien d'une agriculture paysanne...

Aujourd'hui les acteurs de l'ESS sont **présents dans tous les secteurs de la transition**, ils y proposent d'autres manières de produire et de consommer de l'énergie, de se déplacer, de répondre aux besoins alimentaires, de concevoir les bâtiments...

Certains acteurs s'appuient sur l'environnement comme un support pour mener à bien des activités sociales ou d'insertion, d'animation, comme par exemple les associations d'éducation à l'environnement.

Mettre en accord ses valeurs et ses pratiques, c'est possible

Au-delà d'être leur cœur d'activité ou d'être une activité support, la protection de l'environnement est une valeur. Une enquête réalisée en 2018 par l'Apes a montré que 85% des associations souhaitaient agir. De nombreuses associations dont l'activité ne concerne pas la protection de l'environnement n'ont pas intégré cette question dans leur projet associatif. En France, les associations qui œuvrent dans le sec-

teur de l'environnement en 2020 ne représentent que 4,8 %, tandis que 16,9 % sont des associations sportives, 23,9% œuvrent dans la culture et 11,6% dans les loisirs¹. L'ensemble des activités proposées par ces structures génèrent des impacts environnementaux (pollution, consommation de ressources...)

Pour autant, bon nombre d'associations qui souhaitent agir, rencontrent des freins et des difficultés à modifier leurs pratiques pour limiter leurs impacts environnementaux.

Une approche systémique

L'approche proposée, si elle met en exergue la dimension environnementale, s'inscrit dans une approche globale où les différentes « bonnes pratiques » de l'ESS s'harmonisent entre elles.

Il ne s'agit pas de privilégier à tout prix la dimension environnementale au détriment des autres fondements de l'ESS. **Impact environnemental, utilité sociale, équilibre économique, développement des compétences et qualité de vie au travail, ces axes ne peuvent être mis en opposition dans une approche nécessairement globale².**



¹ https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/la_france_associative_15-10-2020.pdf

² Par exemple, en France la loi de 2014 relative à l'ESS identifie un guide des bonnes pratiques et incite les structures à s'engager dans des démarches d'amélioration des pratiques : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2017/guide_bonnes_pratiques_ess.pdf

Contenu et objectifs du guide

Une méthode et des outils

Prendre en compte les enjeux de la transition écologique dans son fonctionnement interne

Ce guide s'adresse aux salarié.es, bénévoles, usager.ères, adhérent.es... pour travailler en équipe, en collectif et engager l'association dans une transformation écologique. Il s'agit de donner envie d'agir à celles et ceux qui composent les associations.

Le guide comprend :

- Des apports pour comprendre les enjeux par axe et s'informer des impacts écologiques de nos activités.
- Une méthode pour réaliser l'état des lieux des pratiques et identifier des actions à développer.
- Des exemples d'associations implantées dans différents pays européens qui montrent qu'il est possible d'avancer, même si l'on est une petite structure sans forcément beaucoup de moyens.
- Des ressources pour celles et ceux qui souhaitent approfondir.



Des fiches outils viennent compléter ce guide. Elles sont accessibles sur le site internet tedda.eu

LES FICHES-OUTILS sont organisées par axe : **achats, déchets, bâtiment et flux, mobilité, numérique, biodiversité** pour :

- Réaliser un état des lieux des pratiques sous forme de questionnements, pour chaque axe (**outil /1**)
- Situer les avancées de l'association par thématique (**outil /2**)
- Identifier les actions à mener pour améliorer ses pratiques internes (**outil /3**)
- Enclencher facilement de premières actions et se donner des perspectives (**outil /4**)

Une méthodologie permettant de questionner ses pratiques à partir de différents axes :



Les achats



Le bâtiment et les flux



Les déchets



Le numérique



La mobilité



La biodiversité

Se faire accompagner

Ce guide méthodologique peut être associé à un accompagnement individuel ou collectif. L'accompagnement individuel est un moyen de trouver des solutions concrètes adaptées à la situation de l'association. La dimension collective, par l'échange de pratiques qu'elle propose est à privilégier. La richesse des échanges et l'analyse partagée des situations concrètes a un effet démultiplicateur sur

les dynamiques engagées et soutient l'engagement.

Sur certains territoires, des accompagnements à l'amélioration des pratiques sont proposés aux associations (exemples en France : Dispositif Local d'Accompagnement ou parcours d'amélioration des pratiques).

Méthodologie :

1

Une démarche d'amélioration continue des pratiques qui engage l'organisation

Pas seulement des recettes et de bonnes idées !

Les incontournables de la démarche proposée :

- 1/ Un premier pas pour se projeter dans la mise en œuvre d'un projet ambitieux.
- 2/ Partir du déjà-là et avancer grâce à des actions concrètes.
- 3/ Une démarche partagée qui implique et mobilise les instances de gouvernance, les bénévoles, les salariés, d'autres parties prenantes : adhérent.es, usagers, partenaires, fournisseurs...
- 4/ Un.e référent.e interne qui est le.a pilote repéré.e et légitimé.e, en charge de la démarche.
- 5/ Des temps de travail balisés et collectifs pour prendre en compte les enjeux et contraintes de chacun.e.
- 6/ Une approche globale où la tension entre environnement, utilité sociale, développement des richesses humaines, qualité de vie au travail et équilibre économique doit être mise en débat pour trouver des solutions.

Le rôle et les fonctions de la ou du pilote de la démarche :

Coordonne le projet, anime la démarche et les temps collectifs.

Garantit le rythme, les enjeux et la coopération entre les différentes parties prenantes et relaie les informations. Travaille avec un groupe projet, ce qui facilite son action.

Il.elle doit :

- être légitimé.e par la direction et l'équipe et avoir un mandat,
- avoir du temps affecté au suivi du processus,
- être à l'aise avec l'animation de groupe,
- pouvoir intervenir dans un espace de confiance bienveillant,
- accepter les questionnements et de possibles désaccords.

L'état d'esprit de la méthode proposée et la posture : des ingrédients et des modes de faire qui facilitent le changement

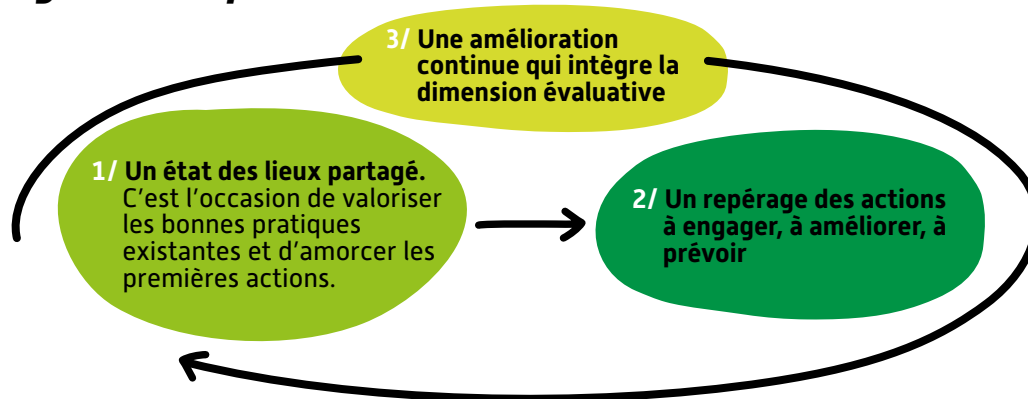
La démarche :

- favorise la mise en mouvement en s'appuyant sur le déjà-là,
- ne culpabilise pas les personnes et prend en compte leurs contraintes. Exemple : concilier un changement des modes de déplacement tout en respectant les obligations familiales,
- évite l'injonction « il faut que » « y a plus qu'à »,
- crée de l'échange et une mise en débat collective,
- s'adapte aux pratiques et aux modes de faire de l'organisation pour ne pas générer des tensions qui pourraient bloquer la démarche,
- n'est pas que technique, elle est aussi comportementale,
- mobilise, rassemble et dynamise les équipes autour d'un objectif positif, en montrant que c'est possible,
- rappelle que le chemin emprunté peut être aussi important que le point d'arrivée : l'organisation bouge dès les premiers échanges.



2 Se mettre en mouvement et agir concrètement

La mise en mouvement est immédiate et se maintient dans la durée grâce à 3 phases :



→ 1/ L'état des lieux des pratiques par axe

Utiliser les grilles de questionnement proposées sur le site internet tedda.eu (**Outil / 1 État des lieux**) pour repérer l'existant sur les différents axes :

- les achats,
- la gestion des déchets,
- le bâtiment et les flux de ressources,
- la mobilité,
- le numérique,
- la biodiversité.

Tous les axes sont à travailler mais une association peut faire le choix d'un ou plusieurs axes.

- Favoriser la mise en débat, avec les diverses parties prenantes identifiées en amont.
- Faire une analyse partagée des pratiques internes sans forcément rechercher le consensus.
- Dans certains cas, le recours à des questionnaires individuels est souhaitable (idéalement en amont des échanges).
- Faire une synthèse des points à améliorer.
- Situer les avancées par thématique en utilisant l'outil de positionnement, (**Outil / 2**) :
 - « la pratique est inexistante ou insatisfaisante, il faut agir » (entourer 1)
 - « la pratique est satisfaisante, elle est maintenue ou capitalisée » (entourer 10)
 - « il y a un déjà-là intéressant mais des améliorations sont à prévoir » (entourer entre 2 et 9)

Ce positionnement peut être réalisé de façon collective ou individuelle. Dans tous les cas, il fait l'objet d'une mise en commun et d'échanges entre les

personnes concernées.

Précisons que cet outil de positionnement peut être utilisé avant, pendant et après la mise en place des actions. C'est aussi un outil de partage sur l'analyse des résultats et l'évaluation.

Quels critères pour partager l'analyse avec vos parties prenantes, prioriser et prendre des décisions ?

Pour contribuer à l'état des lieux et se repérer dans ses différents impacts, beaucoup d'outils sont aujourd'hui disponibles.

- L'utilisation d'outils de type « calculateur carbone » peut éclairer votre réflexion. Ils aident à mesurer, comparer vos émissions de gaz à effet de serre (majoritairement du CO₂). Par exemple, avec le calculateur www.avenirclimatique.org, vous pouvez très facilement comparer les émissions selon que vous utilisez la voiture ou le train.
- L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire www.udes.fr propose un calculateur carbone ciblé sur l'ESS.
- L'Agence de la transition écologique, en France, propose sur son site de nombreux outils, infographies permettant de visualiser les impacts carbone : www.datagir.ademe.fr. Ces outils sont précieux, clairs et facilement accessibles.

Chercher à tout mesurer risque de bloquer la mise en mouvement de la structure et du collectif. La comptabilisation carbone permet de repérer les postes les plus impactants, sur lesquels il vaut mieux agir en priorité.

Privilégiez les échanges en collectif pour comprendre et analyser vos modes de fonctionnement, c'est de là que s'engagera le processus de changement.



Bon à savoir

VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE ENTENDU PARLÉ DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE ENVIRONNEMENTALE, PLUS COMMUNÉMENT NOMMÉ ACV ?

Cet outil est plus abouti que le calculateur carbone. Il permet d'évaluer plus largement les impacts environnementaux négatifs en prenant en compte les impacts sur les ressources, la pollution de l'eau, de l'air... Les effets sont mesurés à chaque étape du cycle de vie du produit ou du service : conception, utilisation des matières premières, fabrication, utilisation du produit, fin de vie. L'épuisement des différentes ressources naturelles est pris en compte, ainsi que la pollution. À titre d'exemple, l'ACV permet de repérer qu'un produit tel que la bière en bouteille a d'avantage d'impact pendant l'étape de packaging liée à la fabrication de la bouteille que pendant la fabrication de la bière. Néanmoins, dans la mise en œuvre, l'analyse du cycle de vie, est gourmande en données et reste difficile à réaliser pour les activités de service.



Pensez-y !

La démarche de réduction des impacts environnementaux s'intègre toujours à une approche globale. Un équilibre est à trouver avec les autres dimensions qui gouvernent le fonctionnement et l'activité d'une association :

- l'utilité des activités et l'atteinte des missions de l'association,
- le travail et la qualité de vie au travail,
- les ressources et les contraintes des personnes qui composent l'association,
- l'organisation et les contraintes techniques de l'activité,

- les éléments financiers et le coût du changement,
- Le contexte dans lequel l'association évolue : situation géographique, aménagements accessibles.



exemple : une association qui cherchait à modifier son site internet pour qu'il soit moins gourmand en énergie, avec moins de couleurs, de vidéos, a fait machine arrière pour garantir l'accessibilité aux informations des publics malvoyants.

→ 2/ Les actions

Le guide apporte de nombreuses idées ou pistes de solutions (**Outil /3 L'inspiration**).

L'**outil 3** accessible sur le site tedda.eu, propose propose des exemples d'actions à mettre en place. Ces exemples restent indicatifs et non exhaustifs.

Une fois commencée, la démarche a un rôle fédérateur et génère de la créativité.

Chaque association décide de ce qui peut être entrepris au regard de sa situation et de l'analyse partagée.

Les instances dirigeantes de l'association sont associées à cette étape.

1. **Certaines actions peuvent être démarrées de suite.** Ce sont en général des actions simples, consensuelles, rapides à mettre en place et ne nécessitant pas de réorganisation (ex: le tri des déchets).
2. **D'autres actions peuvent démarrer rapidement** mais nécessitent la recherche de financements, ou une légère modification de l'organisation.
3. **D'autres encore nécessitent de prendre du temps** pour s'organiser à moyen ou à plus long terme (ex: modifier toutes ses pratiques d'achats).

Quelques points d'attention

- Prioriser les actions en fonction de ce que l'on est en capacité de réaliser et des critères choisis [impact carbone, coûts, besoin de réorganisation...].
- Réfléchir aux différents impacts générés par les actions. Par exemple, si l'objectif principal est de réduire les consommations énergétiques, avons nous, pour autant, pris en compte les coûts, les possibles réorganisations que ces actions néces-

sitent ? Avons nous réfléchi aux effets à moyen terme? Attendons nous un changement immédiat ?

***Petite astuce :** mixer des actions simples et rapides avec des actions de plus long terme permet de garder la motivation de chacun.e, de voir les choses avancer de manière concrète, tout en se projetant dans l'avenir.*

Pour chaque action, les membres de l'association peuvent organiser la mise en œuvre et la suivre dans le temps. Avec l'outil 4, le collectif :

- Identifie un référent qui ne sera pas forcément le pilote de l'ensemble de la démarche. Reconnaître dans ce cas le temps et les compétences nécessaires pour agir.
- Se donne une temporalité.
- Repère les ressources présentes ou à obtenir : compétences des membres de l'association, formations à mettre en place, budget à débloquent... *Exemple : une association qui souhaite repenser sa politique d'achat prendra en compte le surcroît de travail occasionné pour la personne responsable des achats. Celle-ci va réinterroger les solutions proposées par les fournisseurs. Elle a besoin pour ce faire de critères clairs et de connaissances dans ce domaine.*
- Identifie des critères et des indicateurs de satisfaction.
- Prévoit la démarche de valorisation interne et externe. Celle ci est essentielle pour garantir l'amélioration continue des pratiques.

Pour aller + loin :

Sources d'information sur la transition écologique, l'environnement et le climat

AU NIVEAU EUROPÉEN :

- L'Agence européenne pour l'environnement : www.eea.europa.eu/fr

EN FRANCE :

- l'agence de la transition écologique : www.ademe.fr
- dans les Hauts de France : le Centre de Ressources du Développement Durable : www.cerdd.org

EN BELGIQUE :

- www.climat.be
- Bruxelles environnement : www.environnement.brussels
- Wallonie environnement : www.awac.be
- Flandres, agence environnement : www.vmm.be
- la Cellule interrégionale de l'environnement : www.irceline.be/fr

EN ESPAGNE :

- Gouvernement de la Catalogne
L'oficina Catalana del Canvi Climàtic : www.canviclimatic.gencat.cat
- Mairie de Barcelone
Medi Ambient i Sostenibilitat : www.barcelona.cat
- Àrea Metropolitana de Barcelona
Transició Energètica : www.amb.cat
- Gouvernement de l'Espagne
Instituto para la Transición Justa : www.transicionjusta.gob.es

→ 3/ L'amélioration continue des pratiques et l'évaluation

Constater, partager ce qui a été fait, concourt à l'accélération du processus. Quand plusieurs actions sont menées, identifier les difficultés et les résoudre facilite aussi la continuité et la réalisation de nouvelles actions.

À minima, un ou deux temps d'échanges par an permettent de poursuivre l'engagement et d'identifier les résultats obtenus.

Rien ne nous empêche de lancer des expérimentations, en mettant en place des actions pour une durée déterminée. A la suite d'un bilan partagé, nous pouvons améliorer la trajectoire ou projeter d'autres actions.

Le partage des résultats des premières actions accompagne et amplifie le changement.

Évaluer c'est donner de la valeur.

Nous distinguons « évaluation » de « contrôle » ou « audit ».

L'évaluation est « intégrée à l'action de l'entreprise dans une perspective d'amélioration continue... Elle consiste à documenter de façon qualitative et/ou quantitative les effets attribuables à l'action de l'entreprise¹ »

L'évaluation est menée dans le même esprit que la démarche d'état des lieux et de mise en mouvement :

- participative, collective et partagée
- donnant de la valeur aux réalisations
- ciblant les progrès à engager
- s'appuyant sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs

→ acceptant que si tout ne peut pas se mesurer, on peut raconter. cf. les approches de mise en récit qui donnent à voir ce qui existe et permettent de mieux comprendre les dynamiques de mobilisation, d'engagement des équipes mais aussi de développement de la confiance et des ressources immatérielles... Au-delà des résultats obtenus en termes d'impact environnemental, c'est aussi la façon de mener la démarche et le chemin entrepris qui seront sources d'effets positifs pérennes.

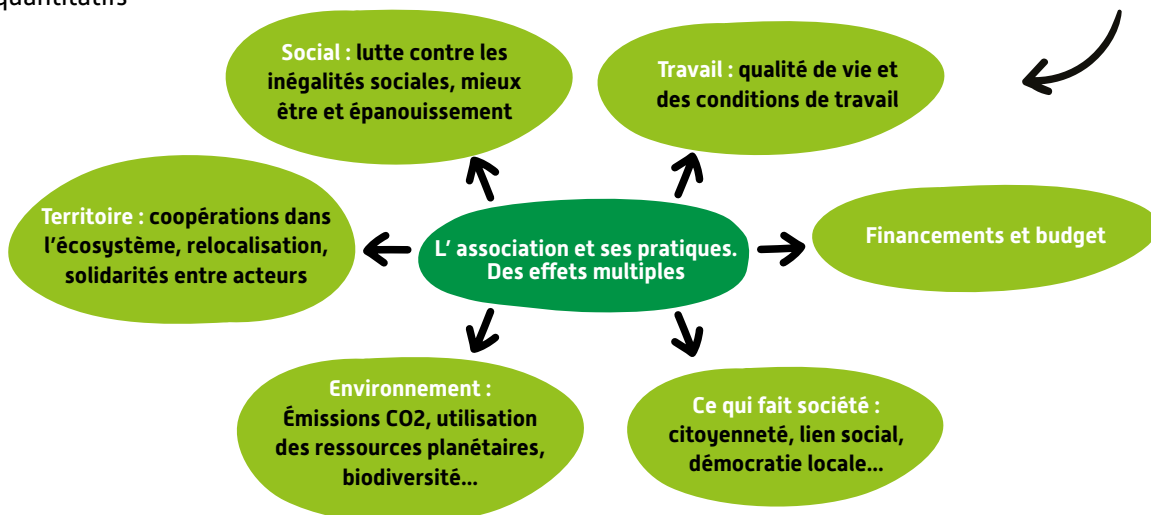
L'évaluation est systémique

Toutes les actions mises en place, même si elles concernent le fonctionnement interne, peuvent avoir des effets multiples. Les actions qui visent à réduire nos impacts environnementaux n'échappent pas à cette règle.

Par exemple, quand une organisation se mobilise sur la mobilité durable et, à ce titre, généralise l'utilisation du vélo ou des transports en commun, ceci peut avoir un impact sur la santé des équipes, sur les conditions de travail, sur le budget de l'association mais aussi sur son image ou encore sa capacité à « donner l'exemple ». De plus, en ayant recours davantage au vélo, l'association va contribuer à développer l'écosystème des réparateurs de vélo...

L'ensemble de ces effets ne sont pas à négliger, qu'ils soient positifs ou négatifs. Ils sont constitutifs de l'action engagée. Parfois ils multiplient l'étendue des résultats obtenus parfois ils peuvent être un frein à la mise en place.

Le schéma ci-après est un outil repère pour balayer les différents effets possibles des actions menées.



¹ Les entreprises au cœur de leur évaluation. Voir la déclaration commune du programme Interreg VISES sur l'impact social, <http://www.projetvisesproject.eu/Declaration-commune?news=oui>



Achetons en conscience

1 Les achats : le pouvoir d'accélérer les changements

Les achats constituent un puissant levier afin d'engager des pratiques plus responsables au sein de nos structures. Acheter est central dans toutes les activités pour le fonctionnement de chaque association.

Produits et services

Les achats concernent notamment le mobilier équipant les bureaux de l'association et les consommables : les produits d'entretien et d'hygiène, de l'alimentation, le papier pour les imprimantes... Ce sont aussi les services comme les assurances, les formations, les locations diverses, les banques et les formules éventuelles d'épargne. On peut avoir un impact dans nos choix de prestations de services comme dans ceux de nos fournisseurs d'électricité ou d'informatique

Acheter, c'est choisir

L'acte d'achat s'inscrit dans la responsabilité sociale des organisations, c'est-à-dire dans ses préoccupations sociales et environnementales et ses relations partenariales. Il peut être un outil d'intervention en soutenant des choix sociaux : commerce équitable, économie locale, recours aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, insertion des personnes éloignées de l'emploi, etc... En achetant, nous pouvons aussi faire le choix de privilégier les biens et services à moindre impact sur l'environnement : produits éco-conçus ou sobres en énergie et en eau, produits qui limitent la production de déchets, ...

En France, l'Observatoire des achats responsables voit le jour en 2010 pour mieux comprendre et analyser les achats responsables¹. Un référentiel international est établi en 2017 par l'Iso² [Organisation internationale de normalisation] : la **norme 20 400** dresse une série de recommandations permettant une harmonisation au niveau mondial des processus d'achats visant notamment des impacts respectueux de l'environnement.

Des labels et logos comme repères

Afin d'aider les acheteurs, les labels sont des points de repères importants. L'Ecolabel européen, créé en 1992, est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne³. Il intègre des exigences précises concernant les impacts environnementaux. Il existe aujourd'hui de très nombreux labels pour tous types de produits et services⁴. Depuis 2010, le logo Eurofeuille est le label européen qui caractérise les produits respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique⁵.



CERTIFIÉ PAR FR-BIO-01
AGRICULTURE UE/NON-UE



L'acte d'achat vertueux

En sélectionnant ses produits et services, acheter peut conduire à des choix écoresponsables forts. Agir à ce niveau est donc un choix politique engageant. Se pencher sur l'ensemble du processus d'achat est concrètement impactant. D'autant plus qu'une boucle vertueuse prend alors forme : afin de poursuivre leurs ventes, les fournisseurs sont incités à innover constamment et à se renouveler.

¹ <https://www.obsar.asso.fr/actualites/la-genese-de-l-obsar>

² <https://www.iso.org/fr/about-us.html>

³ <https://www.ecologie.gouv.fr/lecolabel-europeen>

⁴ <https://aqir.pourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

⁵ https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-logo_fr



2

Examinons le contenu de nos paniers

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques en matière d'achats et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil disponible ici, sur le site tedda.eu



1 / Identifier les postes d'achats de la structure

La première étape consiste à répertorier les différents types d'achat de biens et de services courants :

- mobilier : chaises, bureaux, tables, étagères...
- bureautique : papier, stylos, agrafeuse...
- produits d'entretien et d'hygiène,
- numérique : informatique, téléphonie, ...
- alimentation pour les événements, les réunions, boissons, café, thé ...
- sans oublier les prestations de services : banque, épargne, assurance, formations, intervenants, locations ...

Ce travail peut se réaliser en collectif sur de grands tableaux en opérant des regroupements pour ne rien oublier.

2 / Interroger ses pratiques et son organisation

Faire l'état des lieux des pratiques d'achat revient à détailler le processus en cours dans la structure : Comment procède-t-on dans l'association pour effectuer un achat ? Qui fait quoi ? Qui prend la décision, pour quel type de produits et quels services ? Une personne en particulier est-elle en charge de l'ensemble de l'approvisionnement ? Quels sont les critères pris en compte (coût, facilité, réactivité, proximité, impacts éthiques ou environnementaux, etc) ? Une fois le processus précisé, analysons les contraintes qu'il génère : est-ce que l'espace de stockage est suffisant ? Y a-t-il du gaspillage car les produits n'ont pas pu se conserver ? L'étude du processus va faire émerger des possibilités de changement.

3 / Établir son écosystème de partenaires et le qualifier

Identifier les acteurs avec lesquels nous travaillons par type d'achat. Qui sont-ils, où sont-ils basés et comment livrent-ils ?

Y a-t-il une relation de confiance établie et peut-on

échanger avec eux ?

Nos choix sont-ils influencés par le côté pratique des plateformes, ou par des offres promotionnelles, ou encore des avantages accordés selon les quantités achetées ?

Existe-t-il d'autres fournisseurs ou partenaires susceptibles de répondre précisément à nos besoins ? Les acteurs ESS font-ils partie de nos partenaires ? Les connaissons nous ? On peut se référer à des outils de mapping comme Pam a pam en Espagne pour nous aider dans cette recherche.

www.pamapam.org/ca

4 / Prioriser les critères d'achats

Chaque association peut définir des critères prioritaires pour choisir avant d'acheter. Ils ne seront pas identiques d'une structure à une autre.

- s'informer sur les labels par type de produits : papier, encre, produits d'hygiène, mobilier,
- privilégier le prestataire local autant que possible,
- acheter si possible des produits recyclés, notamment pour le mobilier,
- recourir au local, au vrac, ou au bio pour l'alimentation,
- recourir à des banques coopératives qui ont fait la preuve de leurs placements éco responsables...

Les échanges en collectif sont essentiels pour produire de l'adhésion et impliquer les membres de l'association. Si l'ensemble des collègues et des bénévoles comprend l'enjeu, les changements seront plus faciles et mieux acceptés.



L'antenne Ile-de-France de l'association « Parcours le monde » favorise la mobilité internationale des jeunes. Pour être en accord avec ses valeurs, les membres de l'association sélectionnent leurs prestataires. Ils ont ainsi recours à un cabinet d'expertise comptable coopératif qui porte des valeurs écoresponsables.



3 Changeons nos façons d'acheter

1 / Penser à l'usage et à la consommation avant d'acheter

Réfléchir aux besoins concrets de la structure est un préalable. Pour chaque projet, plusieurs questions sont judicieuses avant d'acheter : l'achat est-il indispensable ? Peut-on louer ou emprunter ? En cas d'achat, le neuf est-il l'unique option ou les solutions en reconditionné sont-elles de qualité ? Comment va-t-on consommer et utiliser ce bien ou ce service ? Seul ou à plusieurs et à quelle fréquence ? Si la consommation est récurrente, comment gère-t-on les déchets ou le recyclage des emballages ?

Par exemple, l'utilisation du papier peut être souvent améliorée : moins d'impressions, réglage en recto verso, poubelle de papier brouillons systématisée, recyclage du papier...



L'association lilloise Tipimi, (www.tipimi.fr) développe les échanges de biens et de services via une plateforme inter-entreprises. Emprunter, plutôt que louer ou acheter, permet de répondre à des besoins ponctuels en vidéo-projecteurs, tables, sonorisation, gobelets ou tonnelles... L'échange de services est aussi possible comme le conseil en communication, en informatique ou en ressources humaines...



L'ASBL Transition Minett (www.transition-minett.lu) basée à Esch-Alzette au Luxembourg regroupe des habitant.e.s, des entreprises locales, des écoles, des artistes, des responsables politiques souhaitant mettre leurs connaissances et compétences dans des actions concrètes au service de la transition sociétale. Pour son fonctionnement interne, l'association :

- achète le mobilier et le matériel auprès des ressourceries,
- mutualise les outils via une outillothèque (www.ebl.lu),
- participe ou organise des ateliers de réparation (type repair-café) pour l'entretien du matériel,
- Cela évite de racheter systématiquement ce qui ne fonctionne pas.



voir le portrait sur tedda.eu

2 / Rythmer les livraisons

Se faire livrer en une seule fois semble pratique et économique. Or, pour les consommables, réguler plusieurs fois dans l'année les livraisons en privilégiant celles qui se font à vélo ou en camionnette électrique, permet un gain d'espace de stockage, nécessite moins d'emballage et évite le gaspillage.

3 / Diversifier les sources d'approvisionnement

S'approvisionner en plusieurs endroits est plus pertinent qu'acheter ou louer dans un lieu unique. Dès lors, nous allons pouvoir comparer non seulement les prix mais aussi les modes de livraison et les approches écoresponsables en découvrant de nouveaux partenaires. Favoriser les écosystèmes locaux par un acte d'achat responsable peut être un vrai défi. Les formules de location intégrant le service de maintenance sont aussi des pistes (exemple pour l'achat de vélos, de matériel électrique...).

4 / Considérer le travail des personnes en charge des achats

L'état des lieux a permis de connaître les parties prenantes et l'organisation des achats dans l'association. Sans doute, une clarification des rôles peut permettre à tous les membres d'équipes de savoir concrètement comment agir et le temps requis pour les différentes tâches (qui recense les besoins ? En combien d'étapes se déroule la prise de décision et qui coordonne les navettes et circulations d'informations ? Qui compare les biens et services chez les fournisseurs ? Etc). Sous-estimer la charge de travail que les achats représentent est fréquent. Considérer qu'il s'agit d'un poste essentiel dans le fonctionnement d'une structure donne l'aisance et l'efficacité à la personne qui en a la charge. C'est aussi légitimer et faciliter les changements écoresponsables à instaurer. Organiser un binôme ou une petite équipe responsable des achats peut être aussi une piste.



La fondation Umanotera (www.umanotera.org) agit pour le développement durable en Slovénie. Soucieuse de son impact, elle évite d'acheter autant que possible et préfère louer le matériel. Pour ses événements publics, la fondation choisit un traiteur local travaillant des produits de saison non transformés, sans gaspillage alimentaire et sans emballage plastique...



voir le portrait sur tedda.eu

4 L'audace et les changements d'habitude bénéfiques

1 / Un changement de culture progressif

Modifier nos politiques d'achats et de consommation vers des pratiques écoresponsables mobilise et concerne l'ensemble des équipes. Tout changement requiert du temps d'adaptation mais plus la dynamique est collective, plus nombreuses sont les possibilités. Un achat totem peut faciliter le processus : un objet visible ou utilisé par tous les membres de la structure marquera la démarche de la structure vers de nouveaux choix. Il peut s'agir d'un téléphone reconditionné plutôt que du téléphone dernier cri des marques célèbres, ou du papier recyclé pour l'imprimante avec une poubelle spécifique pour récupérer les pertes.

2 / Échanger avec son écosystème

Informers ses partenaires, ses bénéficiaires, ses fournisseurs et d'autres associations sur les démarches de changement en cours peut s'avérer fructueux. La connaissance de chaque partie prenante de l'écosystème local est enrichissante. De plus, la possibilité de renforcer, dynamiser des relations de coopération entre opérateurs est fondamentale.



Pensez-y !

- **Mutualisez vos achats !** Les regroupements d'achats sont des formules intéressantes pour les associations comme le groupe d'acheteurs solidaires européen Les givrés d'oranges (www.givresdoranges.fr). Il s'organise en circuit court d'approvisionnement, directement avec des fournisseurs d'Europe du sud, et pas seulement avec des producteurs d'oranges. Cette formule soutient l'agriculture paysanne et respecte la saisonnalité des produits frais.
- **Ayez recours à une banque citoyenne.** La NEF est une coopérative bancaire française qui interroge l'impact des projets financés ou de l'épargne constituée. Elle défend une finance saine et transparente, sans spéculation et en circuit court.

- **Achetez votre énergie** chez un fournisseur coopératif qui s'engage dans l'énergie renouvelable : Enercoop en France ou Rescoop en Wallonie, par exemple. En Hauts-de-France, Solaire en Nord agit pour le développement du solaire photovoltaïque et Energetic accompagne des projets d'énergies renouvelables citoyennes, de l'idée à la concrétisation.
- **Initiez ou ralliez un projet de monnaies locales complémentaires** : elles participent au développement de l'économie locale et favorise le commerce et les productions de proximité. Elles sont inscrites au Code Monétaire et Financier.

Pour aller + loin :

- Le point de l'Agence de la transition énergétique (l'Ademe) sur les labels, normes et étiquettes : www.agirpourlatransition.ademe.fr
- Le point du ministère de l'économie sur les labels-environnementaux : www.economie.gouv.fr
- Norme volontaire non certifiable, l'éclairage d'Afnor sur l'Iso 20 400 : www.afnor.org
- Rapport d'évaluation sur le label relation fournisseur créé en 2012 et adossé à la norme ISO 20400 : www.economie.gouv.fr



Réduisons nos déchets

1 Ressources sur les déchets

La hiérarchie du traitement des déchets :

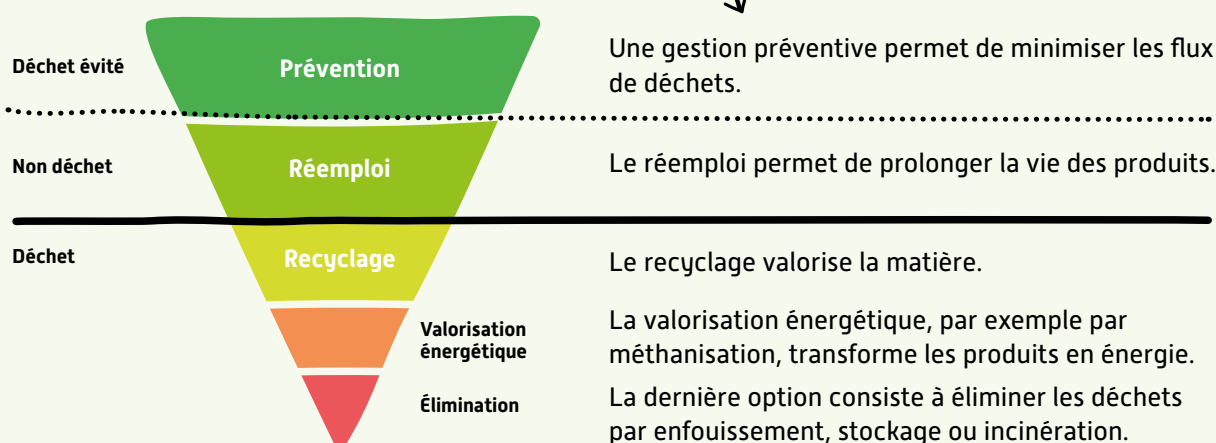


schéma : source Zéro Waste :

www.zerowaste.france.org/hierarchie-modes-traitement-dechets-juridictions-jurisprudence-application

Mieux gérer nos déchets

Selon le code de l'environnement, un déchet est constitué par toute substance, tout produit ou objet, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire. La politique européenne en matière de déchets vise à protéger l'environnement et la santé humaine. Elle définit les objectifs suivants :

- l'amélioration de la gestion des déchets
- l'encouragement de l'innovation en matière de recyclage
- la limitation de la mise en décharge

L'économie circulaire et le tri

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

La législation européenne s'actualise afin de promouvoir la transition vers une économie circulaire. En 2020, avec le pacte vert¹, l'Europe a mis en place

une stratégie qui cherche, entre autres, à supprimer les déchets d'emballages et incite à un meilleur tri.

Les déchets sont catégorisés en neuf typologies afin de faciliter les collectes : papier et carton, métal, plastique, verre, bois, plâtre, fraction minérale, textile, bio-déchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables). En France, par exemple, les professionnels ont obligation de procéder à une collecte séparée pour les cinq premières catégories depuis 2016. Progressivement, les 4 autres flux sont concernés.

Au sein des associations, on retrouve principalement des déchets de papiers, organiques (alimentaires), de bureautique, ou encore électroniques.

Dans l'Union Européenne, chaque seconde, 80 000 kilos de déchets sont produits. Seulement 38% de ces déchets sont recyclés ou compostés. La gestion des déchets varie fortement d'un État membre à un autre : certains mettent encore plus de 60% de leurs déchets en décharge et ont recours aux sites d'enfouissement [source commission européenne 2022]².

¹ https://france.representation.ec.europa.eu/informations/pacte-vert-pour-leurope-en-finir-avec-les-dechets-demballages-encourager-la-reutilisation-et-le-2022-11-30_fr

² https://environment.ec.europa.eu/topics/waste-and-recycling_fr



2

Détaillons ce que nous mettons à la poubelle

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques en matière de déchets et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil disponible ici, sur le site tedda.eu



1 / Quels types de déchets jetons-nous ?

- Pour réduire les déchets, la première démarche sera de s'intéresser et de qualifier ce que nous jetons. Par exemple, n'hésitez pas à sortir le contenu des poubelles 'tout-venant' (généralement avec un couvercle noir), celles où l'on jette sans trier. Identifier les déchets collectés pendant plusieurs jours permet de lister tous les types de produits circulant dans le collectif.
- Ensuite occupons nous du tri : y a-t-il des pratiques de tri déjà en cours dans l'association ? Répériorions les différentes poubelles existantes et les collectes effectuées. Quels sont les partenaires et les prestataires chargés de ces récupérations ? Assurons nous que le tri réalisé à notre niveau correspond bien au process de traitement.

2 / Quelle quantité de déchets produisons-nous ?

L'évaluation des quantités de déchets, lorsqu'elle

est réalisable, est aussi utile. Il est possible de le faire avec cette formule proposée par l'Ademe¹. Ceci nous permet d'identifier l'impact de nos actions.

3 / Comment produit-on ces déchets ?

Une fois les déchets identifiés, il est beaucoup plus facile de comprendre ce qui les génère et de prévoir des actions pour les réduire.

Par exemple :

- Les déchets organiques sont-ils des restes alimentaires issus des déjeuners de l'équipe au sein de la structure ou proviennent-ils de rassemblements associatifs (ex: conseil d'administration, AG, évènements...).
- Les papiers viennent-ils de brochures de partenaires, de déchets d'impression..?

Tous les éléments d'explication qui renseignent sur l'origine des déchets sont instructifs. Il est utile de différencier les modes de faire réguliers des événements ponctuels.

La salle de spectacle Le Grand Mix située en France, à Tourcoing, cherche à limiter le contenu des poubelles noires notamment :



- en éliminant les gobelets en plastique et en utilisant à la place des écocup neutres non consignés, de la vaisselle réutilisable, des gourdes et une fontaine à eau pour les artistes
- en valorisant les déchets selon leurs particularités : compostage des bio-déchets et recyclage des mégots via [tchaoMégot \(www.tchaomegot.com\)](http://www.tchaomegot.com).



voir le portrait sur tedda.eu

Le club d'athlétisme d'Amiens, en Région Hauts-de-France, agit sur ses déchets :



- Le papier est préservé. L'association sportive limite ses impressions, envoie par mail courriers et rapports, réutilise du papier en brouillon.
- Un compostage des biodéchets générés par les manifestations est réalisé.
- Un tri systématique du plastique, du verre et du papier est effectué. Les membres de l'association emmènent les déchets triés directement sur les lieux de collecte.
- Un stand de reprise de vêtements de sport est proposé lors des manifestations.



voir le portrait sur tedda.eu



3 Soyons malins avec nos déchets : évitons-les !

Même si le déchet est de plus en plus perçu comme une ressource, le meilleur moyen est encore de ne pas le produire. Ceci n'est pas toujours possible, inspirons nous toutefois de cette méthode de réduction très efficace, communément appelée les 5 R :



Refuser



Réduire



Réutiliser



Recycler



Composter

Refuser et dire non à ce dont nous n'avons pas besoin
 Réduire les quantités à l'essentiel et au nécessaire
 Réutiliser en préférant les achats d'occasion au neuf
 Recycler en privilégiant les contenants revalorisables
 Composter = Rendre à la terre les matières organiques

1 / Réduisons nos déchets à la source

- en limitant le papier (par exemple en imprimant uniquement en recto-verso après avoir paramétré les imprimantes)
- en évitant les emballages individuels. Le choix du vrac pour les achats alimentaires est une piste afin d'éviter le gaspillage. Faire appel à la consigne permet aussi de réutiliser le verre à l'infini.
- en choisissant de boire l'eau du robinet pour ne plus avoir besoin de bouteilles en plastique,
- en privilégiant des produits réutilisables plutôt que ceux à usage unique, par exemple en utilisant des torchons plutôt que des lingettes jetables.

Zero Waste Europe rassemble 34 associations locales, nationales citoyennes et indépendantes. Ils peuvent être ressources pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources.

2 / Consommons et achetons différemment

Nos achats impactent directement nos déchets et illustrent notre mode de consommation mais aussi la façon dont nous organisons notre activité.

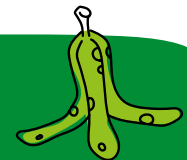
Voici quelques pistes pour s'améliorer : elles s'organisent soit avec nos partenaires actuels soit avec de nouveaux fournisseurs

- s'équiper en seconde main ou en ressourcerie
- pratiquer le don ou l'échange
- consommer en rallongeant la durée de vie des objets (avec un bon entretien ou en réparant)
- limiter le poids et le volume des emballages, en réutiliser certains (caisses navette ou contenants consignés par exemple).

Ces modifications entraîneront des changements de relation avec nos partenaires, parfois la recherche de nouveaux fournisseurs. Ils auront aussi un effet sur l'organisation du travail à l'interne de l'association.

Pour aller plus loin, ce sont aussi plus globalement les modes de production des services et des biens qui pourront être réinterrogés. Par exemple une association d'insertion intervenant dans le bâtiment pourra réexaminer les matériaux utilisés. L'éco-conception des produits réduit dès l'amont la production des déchets ou rend ceux-ci plus compatibles avec leur environnement.

L'exemple des déchets organiques



- Adapter les proportions à l'appétit et au nombre de convives lors des événements, des assemblées générales ...
- Conserver les restes pour les réutiliser
- Mettre à disposition des récipients, des carafes, un peu de vaisselle pour éviter l'utilisation de contenants jetables
- Inciter les équipes à déjeuner sur place plutôt que d'acheter un plat à emporter avec un emballage plastique. Proposer à cet effet des petits coins repas équipés a minima.
- Fabriquer un compost au sein de l'association possédant un petit espace extérieur ou effectuer une collecte à déposer dans une structure voisine qui gère un compost. En milieu urbain, on trouve aussi des lombricomposteurs. C'est la solution qu'a choisie la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) à Lille.



3 / Bien nous informer des consignes de tri local et connaître les filières de recyclage

Des structures ou acteurs spécifiques gèrent certaines collectes. Repérer l'écosystème proche de l'association est profitable à l'environnement.

Voici quelques exemples en France :

- cartouches d'encre : la coopérative Scop Encre 31
- papier de bureau : le réseau national ELISE www.elise.com.fr

- huiles alimentaires usagées et biodéchets : l'entreprise de l'ESS Gecco en Hauts-de-France www.gecco.fr
- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : le réseau national Envie du groupe français d'entreprises inclusives Vitamine T www.envie.org.

Identifier des lieux de dépôts indirects dans le voisinage : des solutions pratiques sont parfois proposées par des structures engagées. Par exemple, dans le Nord de la France, les voisins du supermarché participatif SuperQuinquin peuvent venir y déposer leur compost.

La maison d'édition coopérative Po.lens Edicions basée en Espagne souhaitant réduire son empreinte environnementale a fait le choix :



- d'utiliser du papier recyclé et certifié écoresponsable et produit le plus localement possible.
- de n'utiliser ni film rétractable pour les livres, ni plastique et ruban adhésif pour ses emballages.



voir le portrait sur tedda.eu

4 Jouons (et jetons) collectif

- Sensibiliser est primordial pour générer des changements de comportements. Quand on explique pourquoi telle action peut être bénéfique pour l'association, il est plus facile d'inciter les équipes à intervenir ou à changer une pratique.
- Les informations qui accompagnent les consignes de tri sont toujours bienvenues. Elles simplifient la démarche de compréhension et donnent du sens à des gestes qui peuvent sinon devenir des contraintes. Organiser une visite du centre de tri local est une piste pouvant intéresser les membres associatifs curieux.
- Anticiper le plus possible la gestion des événements, des achats, des procédés, permet de réduire les déchets.
- La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) www.ewwr.eu/fra, est un événement de sensibilisation sur la réduction des déchets soutenu par le programme Life + de la Commission Européenne. Elle se déroule en novembre, chaque année, et peut être l'occasion de mobiliser vos équipes sur les actions engagées ou une démarche à envisager.



Pensez-y !

- Soutenez des associations qui agissent et trouvez des structures proches : www.zerowastefrance.org
- **Défi zéro déchet** : ces challenges collectifs pour sensibiliser à la question sont festifs. Des communautés d'agglomération en organisent. Peut-être en existe-t-il près de chez vous ?
- **Les Repair cafés** : Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, et autres.

En Espagne, Solidança propose un service mobile de réparation d'objets le Reparatruck et un service gratuit pour promouvoir la prévention des déchets textiles par la couture, le déracinement et le recyclage le Didaltruck

Pour aller + loin :

- Les publications simples et pédagogiques comme « Mon événement sportif zéro déchet » ou « Zéro déchet au bureau » : www.zerowastefrance.org
- Le traitement des déchets ménagers et assimilés : www.librairie.ademe.fr
- Et si on produisait tous moins de déchets ? www.gouvernement.fr
- Les indices de réparabilité : www.longuevieauxobjets.gouv.fr
- La loi française anti-gaspillage et la fin des emballages en plastique : www.ecologie.gouv.fr



La sobriété énergétique dans nos lieux de travail

1

Nos consommations d'énergie et l'empreinte carbone des bâtiments

Besoins énergétiques mondiaux en augmentation et problématique corrélée

On assiste depuis 70 ans environ à une très forte croissance de la demande mondiale de consommation énergétique. Des facteurs comme l'explosion démographique, la croissance économique et le développement de la mobilité expliquent ce phénomène, qui va encore s'accroître selon les experts.

Les bâtiments, tant dans leur production que dans leur utilisation représentent l'un des postes les plus émetteurs de CO₂ à l'échelle européenne et sont la source de consommations énergétiques importantes. Lorsque l'on utilise un bâtiment comme logement ou comme lieu d'activité, c'est le **chauffage** (la moitié du budget relatif à l'énergie, source Ademe¹) et la **climatisation** qui sont les plus consommateurs (selon l'Ademe, jusqu'à 20% du budget relatif à l'énergie pour la France, mais beaucoup plus pour les pays européens plus au sud).

Ces dernières années, la connaissance des problèmes liés aux gaz à effet de serre progresse. En parallèle, une prise de conscience relative au dérèglement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles, aux inégalités d'accès à l'énergie, pousse à réfléchir à d'autres façons de concevoir les bâtiments et de les utiliser pour réduire les consommations énergétiques. L'association française négaWatt (www.negawatt.org), qui regroupe des

professionnel.les de l'énergie et des citoyen.nes, propose de repenser notre vision de l'énergie en s'appuyant sur une démarche en trois étapes.

Propriétaires et locataires concernés

Nous n'agissons pas de la même façon sur le bâti selon que l'on est locataire ou propriétaire des lieux où nous travaillons. Les associations, sont rarement propriétaires. C'est pourquoi elles agissent peu sur la rénovation énergétique des bâtiments qu'elles occupent. **Pour autant, les activités d'une association ont un impact réel sur les flux consommés. Par flux, nous entendons les quantités d'eau, de gaz et d'électricité consommées lors de l'activité des structures. Cela représente un levier d'action non négligeable.**

Les fournisseurs d'énergie s'impliquent

À l'échelle d'une structure associative, le choix du fournisseur énergétique est un levier d'action possible. De plus en plus de producteurs d'énergie proposent aux professionnels et au monde associatif une gamme "verte" avec l'électricité renouvelable. Citons notamment en France Enercoop (www.enercoop.fr) ou en Belgique le réseau de coopératives Rescoop (www.rescoop-wallonie.be).

¹ <https://bibliothec.ademe.fr/cadic/6698/guide-ecoresponsable-bureau.pdf>



La sobriété énergétique vise à réduire notre consommation d'énergie par des changements de comportement, comme réduire la température d'1 ou 2°C, ou éteindre les ordinateurs et ne pas les laisser en veille.

L'efficacité énergétique est activée par le levier de la rénovation énergétique des bâtiments et des appareils (par exemple, remplacer les vitrages, changer de chaudière).

Les énergies renouvelables sont des sources naturelles d'énergie considérées comme inépuisables et générées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre. On s'oriente alors vers l'installation d'éoliennes, de panneaux solaires, de géothermie ou encore de biomasse, visant à réduire les consommations d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Des solutions existent pour permettre des investissements qui peuvent s'avérer importants.



2 Étudions nos consommations

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques en matière de consommations et de flux énergétiques et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil [disponible ici, sur le site tedda.eu](http://tedda.eu)



1 / Repérer les appareils utilisés et leur puissance

Afin de comprendre ce qui est énergivore dans nos structures, la première étape consiste à répertorier les appareils que nous utilisons, leur puissance et leur fréquence de consommation. Chauffons-nous

l'espace avec des convecteurs anciens ou gourmands en électricité ? Mettons-nous la bouilloire électrique en marche deux fois par jour ou toutes les heures ? Connaître la puissance des machines est nécessaire. Elle peut se calculer avec un wattmètre (certaines associations ou communes en mettent à disposition).

							
Ampoule basse consommation 11 W	Box ADSL/WiFi 13 W	Ampoule à incandescence 60 W	Fribo classe A+ 150 W	TV Plasma 200 W	Aspirateur 1350 W	Bouilloire électrique 1500 W	Convecteur 1750 W

exemples de puissance de fonctionnement de différents appareils

Le saviez-vous ? La consommation nécessaire à la cuisson d'un gâteau dans un four électrique équivaut à l'énergie générée par 10 cyclistes pédalant pendant une heure à 20 km/h. Chaque KWh a son importance !

Étudier ses relevés de consommations annuelles en eau, électricité et gaz, est idéal. L'examen puis l'analyse des factures peut faciliter la compréhension des énergies consommées et permettre d'identifier les leviers d'action.

Les associations hébergées en immeuble collectif n'ont pas forcément accès au détail de leurs consommations : il existe des sensibilisations qui permettront à l'ensemble des locataires de se sentir concerné et de réduire son impact énergétique.



La central del Circ, basée en Espagne, accueille et accompagne les professionnels du cirque dans leurs créations. Installée dans un espace de 3000m², l'association a réalisé un audit énergétique pour identifier les postes de consommation. Cela a permis de prioriser les actes de réduction des consommations. L'association a changé de fournisseur d'énergie pour choisir une électricité renouvelable, tout en menant une démarche globale d'ajustement des comportements. Elle programme aussi de changer tout le système d'éclairage. Cette démarche est soutenue par la mairie de Barcelone et des financements européens.



[voir le portrait sur tedda.eu](http://tedda.eu)

2 / Connaître ses fournisseurs d'énergie

Mieux comprendre nos consommations passe aussi par la connaissance de nos fournisseurs. Sont-ils engagés et gèrent-ils des énergies renouvelables ? Parfois, la production d'énergie sur site peut être envisagée.

3 / Connaître l'espace occupé

Il est intéressant de se pencher sur le taux d'occupation des locaux, car plus l'espace est grand, plus il est probable que les consommations soient élevées.

Combien de personnes sont présentes et à quelle fréquence ? Combien de jours par semaine, à quels horaires ? Quelles salles sont occupées ? Connaître les chiffres précis concernant l'occupation (nombres de personnes au m²) révèle parfois des situations que l'on peut facilement améliorer. Par exemple, utiliser de grandes salles chauffées pour peu d'occupants chaque jour est plus énergivore qu'utiliser une pièce dont la taille est adaptée au petit nombre de personnes présentes. Ces données permettent également de réfléchir à des solutions de mutualisation, de travaux éventuels, voire d'envisager des possibilités de déménagement.



3 Ayons l'énergie d'agir

1 / Les actions sur le chauffage et la climatisation ont le plus d'impact

C'est pour chauffer nos espaces de travail que nous consommons le plus d'énergie. La priorité d'action se situe donc à ce premier niveau. Pour les pays plus au sud de l'Europe, l'équivalence vaut pour la climatisation : la principale consommation d'énergie annuelle intervient pour baisser la température des pièces.

- La température hivernale recommandée en France est de 19°. Mais la sensation de confort va aussi dépendre de l'humidité de l'air, de sa circulation, de l'isolation des parois du bâtiment et des activités qui se déroulent dans le bâtiment. En baissant la température d'un degré, en se couvrant un peu plus, une économie d'énergie est réalisée, de 7 % minimum, selon l'Ademe.
- de la même façon nous pouvons :
 - éviter de chauffer ou faire fonctionner la climatisation lorsque les pièces sont inoccupées
 - ne pas chauffer ou climatiser un grand local pour seulement quelques personnes pouvant travailler dans une pièce mieux proportionnée au nombre d'occupant-es
 - programmer les périodes de chauffe ou de climatisation
 - éviter de positionner des meubles ou rideaux devant les radiateurs ou les appareils de climatisation
 - installer des rideaux épais devant de grandes baies vitrées ou pour séparer des espaces
 - ne pas ventiler quand les radiateurs ou les climatiseurs fonctionnent

2 / Agir sur les consommations d'électricité et d'eau

Tout comme pour le chauffage, des comportements plus sobres réduisent nos consommations.

- Il est avantageux d'éteindre l'éclairage d'une pièce inoccupée ou de moderniser l'installation avec détecteur de présence et des ampoules LED.
- Pour débrancher en un seul geste plusieurs appareils, la multiprise coupe-veille est astucieuse.

- Dégivrer les frigos/congélateurs et les éloigner du mur permet un gain substantiel d'énergie
- Les équipements numériques consomment beaucoup d'électricité : voir les pistes sur le volet 'numérique' présenté dans ce guide.
- L'étude approfondie des consommations des matériels et comportements énergivores permet d'agir en conséquence avec une attention toute particulière sur ce qui peut être annulé, modifié, remplacé ou mis en questionnement.

Des gestes d'économie et d'entretien sur les équipements peuvent être effectués :

- Ne pas laisser couler de l'eau inutilement
- Limiter la chaleur de l'eau autour de 55°C
- Ajouter un adoucisseur d'eau en amont de l'installation puis un réducteur de débit sur les robinetteries
- Programmer les détartrages et les vérifications annuelles des appareils maintient la bonne qualité et l'usage au long cours des équipements.

3 / Intervenir sur les bâtiments pour améliorer l'efficacité énergétique

Envisager ou négocier avec les propriétaires des bâtiments de les rénover pour améliorer l'efficacité énergétique des espaces occupés est une piste à prendre en compte. Pour cela, la réalisation d'un audit peut déterminer les priorités. Savoir par quoi commencer et connaître l'efficacité des actions est important : l'isolation du toit, l'isolation des murs, ou le remplacement des fenêtres... Des financements sont parfois accessibles pour réaliser cette phase de diagnostic et engager des travaux.



En France, l'association d'insertion ADF, grâce au soutien financier des institutions, a engagé la réhabilitation énergétique de son bâtiment en utilisant au maximum les matériaux d'origine et des produits écoconçus. Ces travaux ont été réalisés avec des entreprises du territoire et des acteurs de l'insertion ont été formés, à cette occasion, à la rénovation écoresponsable.



voir le portrait sur tedda.eu



4 / Agir sur le lieu d'activité

Selon l'état des lieux ou l'audit des bâtiments, différentes stratégies peuvent se dessiner :

- changer les lieux d'activité
- réduire les surfaces utilisées
- mutualiser certains espaces

Il peut s'avérer judicieux d'envisager un déménagement vers un nouveau bâtiment. De plus en

plus de projets écoresponsables émergent : ils sont portés par des structures engagées fonctionnant en coopération et partenariats, avec la possibilité de soutien des collectivités. Concerner l'écosystème expert pour trouver des solutions innovantes en développement durable peut ouvrir des pistes. Avoir recours aux fournisseurs d'énergie verte est aussi une solution.



Le réseau de promotion de l'ESS, APRES, situé à Genève en Suisse, a choisi :

- de s'installer dans un espace construit avec du réemploi de matériaux et d'utiliser du réemploi pour les fenêtres, les sanitaires et la cuisine.
- d'avoir recours à des prestataires locaux et de l'ESS pour l'aménagement de ses locaux utilisant du réemploi pour les fenêtres, les sanitaires et la cuisine.



voir le portrait sur tedda.eu

4 Soutenir la motivation pour changer nos comportements

Pour motiver équipes et bénévoles à modifier les comportements, n'hésitons pas à communiquer régulièrement sur les actions engagées et leur progression.

→ Trouver de la motivation pour modifier les comportements dans le cadre d'un atelier de type 'Fresque du climat'

→ Montrer que nos efforts sont utiles à l'occasion d'un jeu collectif. En France, l'association d'intérêt général Nos vies bas carbone (www.nosviesbascarbone.org) propose des sessions ludiques courtes pour faire un point sur nos gestes écoresponsables.



Pensez-y !

Renseignez vous auprès d'acteurs engagés :



Belgique www.dzerostudio.com :

construction de mobilier et autres éléments sur base de déchets de chantier.

BatiTerre et BC Materials appliquent l'économie circulaire aux matériaux de construction. Entrakt réalise des projets temporaires dans des lieux inoccupés, en appliquant les principes d'économie circulaire. Design with sense est un projet coopératif d'architectes qui créent des espaces d'intérieur avec à minima 80% de matériel recyclé.



France :

Toerana, coopérative d'activité et d'emploi spécialisée dans le bâtiment, regroupe des entrepreneurs engagés dans l'écoconstruction.

Zerm est une association d'architecture qui s'occupe de construction, de réemploi et de réhabilitation. Les Saprophytes rassemble un collectif

d'architectes et paysagistes qui développent des projets artistiques et politiques autour de préoccupations sociales, économiques et écologiques



Espagne :

AUS – Architectes pour la Durabilité (www.aus.architectes.cat) regroupement d'architectes et de professionnels se préoccupant de l'environnement.

Pour aller + loin :

- Les guides Topten à télécharger pour avancer une démarche de maîtrise des consommations d'énergies : www.guidetopten.fr
- Des aides de financement : www.ademe.fr
- Comment réduire nos consommations d'eau et d'énergie : www.librairie.ademe.fr
- La comparaison de l'empreinte carbone des différents types de chauffage : www.impactco2.fr
- La cartographie des acteurs du réemploi de matériaux de construction : www.carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr



Avançons en mobilité futée

1

Un axe moteur pour changer la donne

Un levier prioritaire

Les transports sont la principale cause de pollution de l'air de nos villes. Selon une étude de l'Agence européenne pour l'environnement, en 2019, le transport est responsable d'un quart des émissions de CO₂ de l'Union européenne dont 70% viennent du transport routier. Modifier nos modes de déplacement est donc un levier important de réduction de pollutions.

L'usage de la voiture individuelle

Dans de nombreux pays européens, la voiture occupe une place de choix puisqu'elle concerne en moyenne 64% des déplacements. Malgré le développement des véhicules hybrides, électriques ou fonctionnant avec de l'énergie renouvelable, l'impact sur les ressources reste préoccupant. La mobilité des personnes et des marchandises doit trouver d'autres voies. La solution la plus immédiate pour réduire les impacts environnementaux du transport passe par une action sur la dépendance à la voiture individuelle.

De nouveaux aménagements à l'initiative des collectivités favorisent le recours à d'autres modes de déplacement. **Certaines actions sont aussi du ressort des organisations de travail et, à ce titre, des associations. Elles peuvent impulser, soutenir, accompagner en leur sein le changement des comportements individuels.**

Autres modes de transport et mobilités douces

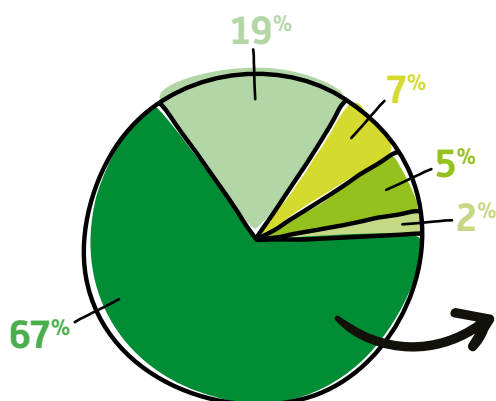
Pour nous déplacer, d'autres possibilités que l'utilisation de nos voitures personnelles existent :

- les mobilités collectives, (métro, train, tram, bus...)
- les mobilités individuelles, (auto-partages, véhicules électriques...) dont l'impact est inférieur à celui de l'utilisation d'une voiture personnelle,
- les mobilités douces dites « actives » faisant appel à l'énergie humaine comme la marche, le vélo ou la trottinette.

On constate que les solutions de mobilités diversifiées se concentrent souvent dans des aires urbaines denses. Le mode de déplacement choisi pour se rendre au travail dépend aussi de la longueur du trajet. Pourtant, la voiture reste très présente même sur de courts trajets.

Accompagner en écoutant

L'accompagnement est un pilier fondamental du changement des modes de déplacement au sein des équipes. Il requiert une compréhension et une écoute attentive des contraintes et des besoins de chacun.e afin de s'orienter vers des solutions adaptées.



Pour des distances entre 2 et 5 km 67 % des actif-ves prennent leur voiture, 19 % vont travailler en transport en commun, 7 % marchent, 5% utilisent un vélo et 2% un deux roues motorisé¹

¹ données INSEE 2020 / <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5013868>



2 Analysons nos déplacements

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques en matière de mobilité et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil disponible ici, sur le site tedda.eu



1 / Les pratiques par mode de déplacements

Comment chacun des membres de l'association se déplace-t-il ?

Nous distinguons ici les déplacements des salariés-es, des bénévoles, des administrateurs-trices, des usagers-gères, les déplacements domicile-travail ou professionnels... Pour comprendre les pratiques et repérer **les freins à la réduction de l'usage de la voiture personnelle**, les échanges ouverts, sans jugement, sont nécessaires. *Ainsi des parents quittant leur travail et allant chercher leurs enfants avant d'aller faire des courses ne choisiront peut-être pas le vélo. Des personnes, membres du conseil d'administration, pourraient mentionner ne pas aimer rentrer à pied le soir. Ou encore des bénévoles justifieront peut-être l'usage de la voiture par peur de la pratique du vélo ou de la trottinette.* Le climat de bienveillance lors de la récupération des informations est important.

2 / L'accessibilité du site où se déroulent les activités

Quelques questions concernent les accès pour venir sur le lieu principal : les transports en commun le desservent-ils et comment (bus, tramway, métro, train) ? Y a-t-il des facilités pour les cyclistes (pistes cyclables, bornes en libre service proches, possibilités suffisantes pour garer un vélo personnel de manière sécurisée avec des espaces dédiés) ? Existe-t-il des bornes de recharge pour véhicules électriques à proximité ?

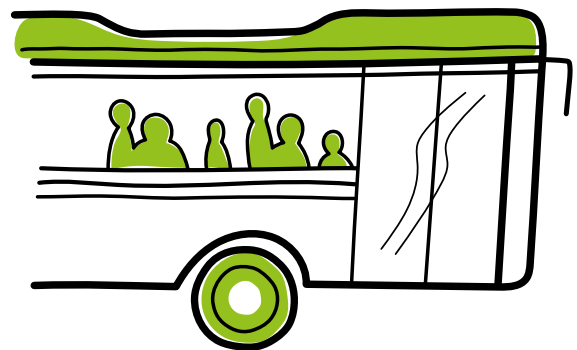
3 / Interroger l'organisation des activités

À quels moments et pour quelles occasions les membres de l'association se déplacent-ils ?

Il faut identifier ici les activités, leurs fréquences, le nombre et le type de participants (salariés, bénévoles, usagers), les distances parcourues et prendre en compte les contraintes éventuelles (y a-t-il du matériel à transporter ?). **Repérer à ce stade si les missions de l'association restent compatibles avec une modification des types de déplacements.**

4 / Mettre en lumière l'existant

De nombreux dispositifs existent pour renforcer l'alternative à la voiture individuelle. Est-ce que la prise en charge des abonnements de transports en commun est supérieure au montant légal, l'usage du vélo est-il facilité par le remboursement kilométrique ? Existe-t-il dans notre association une charte mobilité pour les déplacements professionnels ou un abonnement autopartage ?



En France, le GRDR, association de coopération internationale, a accepté de questionner ses trajets en avion. «Concernant les déplacements à l'international, nous proposons, dans la mesure où cela ne porte pas préjudice aux liens et aux actions menées avec nos partenaires, de les remplacer par des visioconférences. Il faut analyser les situations sans perdre de vue l'essence de notre action. A terme, la question de la compensation carbone pourrait être une solution si nous trouvons les financements pour l'appliquer.»



voir le portrait sur tedda.eu



3 Proposons des changements

1 / Limiter l'usage solo de la voiture individuelle

Prenons en compte tout ce qui peut augmenter les modes de déplacements doux et moins impactants. Un soutien financier ou structurel pourra inciter aux changements.

- Inciter à l'utilisation des **transports en commun** en informant le plus possible sur l'accessibilité de votre association. Bien repérer les offres d'accès et les indiquer sur le site web et à chaque invitation, mails, brochures et communications diverses. Pour les salariés, des solutions peuvent être attractives comme une prise en charge totale de l'abonnement ou le décalage des arrivées et départs pour éviter les moments d'affluence.
- **Promouvoir la mobilité active** : vélo, marche (en soulignant ses bienfaits pour la santé), trottinette (avec mise à disposition pour les trajets du midi par exemple).
- Favoriser **l'usage du vélo**, par un stationnement sécurisé (support d'attaches, construction d'abris), en proposant des formations (remise en selle, conduite en milieu urbain, prise en main de vélo électrique) ou de la maintenance et des réparations, par de l'accompagnement (diagnostic, formation d'un référent vélo, plan d'action vélo). En milieu urbain, pour des trajets entre 3 et 6 km, le vélo est le mode de déplacement le plus rapide. La location ou l'achat de vélos peuvent être envisagés. De plus en plus d'associations en Europe s'engagent pour soutenir la cyclabilité des villes ou l'usage du vélo. C'est le cas de « **Le Bicicleta Club de Catalunya (BACC)** » en Espagne ou de **l'Association Droit au Vélo en France (ADAV)**. **N'hésitez pas à vous faire aider.**

- Organiser du covoiturage le plus souvent possible, pour des réunions en soirée ou en fin de journée, comme les conseils d'administration, ou à l'échelle d'un bâtiment lorsque plusieurs associations sont logées au même endroit. Des plateformes de covoiturage coopératives existent aujourd'hui à l'image de Mobicoop en France : www.mobicoop.fr
- S'abonner à une **formule d'autopartage et de covoiturage**. Le réseau français Citiz, coopérative française d'autopartage www.citiz.coop a montré qu'une voiture utilisée à plusieurs remplace 5 à 8 voitures individuelles.
- Dans le cas où il existe un parc de véhicules, la question de son remplacement à terme par des véhicules hybrides ou électriques doit être posée et évaluée. La disparition de ce parc de véhicules peut aussi être abordée. Au delà des mesures d'appui, ce sont aussi les signaux envoyés par la gouvernance qui peuvent mobiliser les équipes.

2 / Eviter certains déplacements :

Des solutions existent !

Lorsque cela ne perturbe pas la qualité relationnelle nécessaire au bon fonctionnement d'un collectif, ces solutions peuvent être envisagées régulièrement : Il est facile d'organiser certaines réunions par **visioconférence** en accord avec les participants et avec du matériel adapté. Instaurer le **télétravail** en élaborant une charte qui régule, cadre et autorise un certain nombre de jours hebdomadaires ou mensuels avec du travail à distance est intéressant. Financer l'accessibilité aux espaces de **coworking** lorsque le lieu de travail est éloigné du domicile est aussi une piste à étudier.

Pour les salles de concert ou les festivals, la mobilité est le premier pôle d'émission carbone. En France, Le Grand Mix, salle de spectacle à Tourcoing, a mis en place des mesures incitatives tant pour les équipes que pour les visiteurs et les artistes :

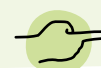
- mise en ligne d'un dispositif de covoiturage
- achat d'une voiture électrique et de vélos pour les équipes
- prise en charge des abonnements de transports en commun à hauteur de 75% du prix, bien au-delà de l'obligation légale.



voir le portrait sur tedda.eu



En France, pour inciter au covoiturage, le club sportif Amiens Université Athlétisme rembourse les frais kilométriques de ses bénévoles en les multipliant par le nombre de personnes dans la voiture.



voir le portrait sur tedda.eu



4 Soutenons le changement

Sensibiliser et informer sur les impacts environnementaux des différents modes de déplacement est un préalable. Organiser des défis ou des challenges ludiques entre collègues peut mobiliser plus facilement. **La semaine européenne de la mobilité** est, à ce titre, une opportunité stimulante pour amorcer de nouvelles pratiques. Il est aussi question de changer les représentations et de réapprendre à circuler en-

semble. Pour impulser des envies de changements, on peut proposer un accompagnement individuel ou collectif (remise en selle pour les personnes qui n'ont pas fait de vélo depuis longtemps, aide aux premiers pas en transport en commun, former à l'auto réparation) et un soutien financier (achat de matériel pour pratiquer le vélo en toute sécurité, prêt de trottinettes).



En Belgique, l'association Monceau-Fontaines assure la gestion d'un site immobilier dédié à l'ESS sur une friche de 2,5 hectares. Cette association basée à Charleroi a mis en place un service de vélos électriques mutualisé pour l'ensemble des 18 organisations présentes sur le site. L'achat des vélos s'est réalisé avec des appuis financiers de la ville et la Fondation Be Planet.



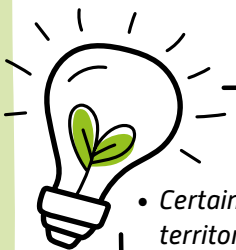
voir le portrait sur tedda.eu



Bon à savoir

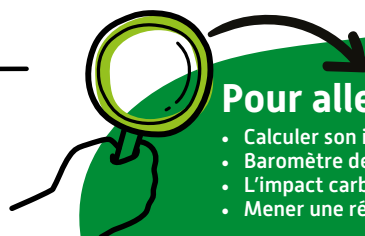
LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES POUR LES SALARIÉS

En France, le remboursement kilométrique vélo peut être soumis aux mêmes règles que le remboursement kilométrique voiture. Cette indemnité est alors exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu. Depuis mai 2020 et l'entrée en vigueur de la loi d'orientation des mobilités venant encourager les mobilités douces, un employeur peut prendre en charge les frais de trajets de ses salariés lorsqu'ils utilisent un moyen de transport alternatif.



Pensez-y !

- Certaines actions sont du ressort des collectivités territoriales (comme les aménagements cyclables ou l'installation d'arceaux vélos sur la voie publique). Il pourra être utile de se rapprocher d'elles pour se renseigner ou proposer des projets. Les actions menées en collectif auront plus de poids.
- Certaines solutions n'ont pas forcément un coût élevé et il existe aussi de plus en plus d'aides pour les structures qui mènent leur organisation vers une mobilité durable.
- Réfléchissez à des actions pouvant être menées avec d'autres associations afin de mutualiser les frais ou les usages.
- Avancez en respectant les équilibres individuels et collectifs, la qualité de vie au travail et bien entendu en cohérence avec vos missions et l'utilité sociale de vos activités.



Pour aller + loin :

- Calculer son impact transport : www.monimpacttransport.fr
- Baromètre des mobilités du quotidien : www.barometremobilites-quotidien.org
- L'impact carbone de notre mobilité : www.datagir.ademe.fr
- Mener une réflexion globale sur la mobilité dans sa structure : www.decllic-mobilites.org



Numérisons en bonne intelligence

1

Le numérique : des impacts qui augmentent

Le numérique au cœur de nos activités

Le numérique est indispensable dans nos activités : passer un coup de fil, envoyer un mail, préparer un diaporama, rendre un bilan d'activité... Cette dépendance s'accroît davantage chaque année.

Dans cet axe, nous évoquons les impacts des pratiques numériques qui s'appuient sur les équipements informatiques, téléphoniques et les services associés (internet, stockage des données, gestion des boîtes mails et des serveurs, logiciels ...).

Des impacts peu connus

Le numérique est virtuel et son usage ne permet pas de se rendre compte de la pollution pourtant réelle d'un envoi de mail, d'une recherche sur internet ou d'un classement de fichiers informatiques dans un espace de stockage distant (cloud). Selon l'Ademe et l'Arcep, le numérique représente 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et ce pourcentage pourrait doubler d'ici à 2025. Dans son Programme d'Action pour l'Environnement à 2030 (PAE), la Commission européenne souligne le besoin d'information des citoyen.nes sur les impacts environnementaux des appareils et appelle à la durabilité de l'avenir numérique.



Les phases du cycle de vie d'un équipement

Différentes périodes constituent le cycle complet de vie d'un matériel : sa fabrication, son usage et sa fin de vie. Prendre en compte ces trois phases est utile pour comprendre les types de pollution variés que le numérique provoque (émission de CO₂, épuisement de ressources comme certains métaux ou minéraux, pollution de l'eau, de l'air, des sols,...). C'est la phase de fabrication qui est la principale source d'impact environnemental avec 78 % de l'empreinte carbone des équipements numériques (source : rapport de l'Ademe et de l'Arcep). Pour produire une puce électronique de 2 grammes, il faut 32 kg de matières premières (source : Ademe¹).

Les leviers de la sobriété numérique

Revoir nos pratiques autour du numérique amène ainsi à réfléchir à chacune de ces phases : nos modes d'achat, nos comportements et nos modes d'utilisation comme nos choix d'applications mobiles, les lieux où nous stockons les données de la structure ou encore nos envies de changement pour avoir du matériel toujours plus récent. De même, la façon de gérer la fin de vie de nos équipements a un impact non négligeable. On estime que moins de 40% de ces déchets sont traités en Europe (source : Feuille de route sur l'environnement et le numérique 2020 du Conseil National du Numérique) et à 110 millions le nombre de smartphones abandonnés dans nos tiroirs (source : Recommerce).

¹ données INSEE 2020 / <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5013868>



2

Analysons nos rapports au numérique

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques en matière de numérique et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil disponible ici, sur le site tedda.eu



1 / Répertorier l'existant

Pour procéder à l'état des lieux du parc de matériel et des pratiques de l'association en matière de numérique, l'inventaire de tous les équipements présents dans l'établissement doit être réalisé (ordinateurs, smartphones, écrans, etc). Il faut lister les appareils dont on se sert, mais aussi ceux que l'on n'utilise plus, parfois laissés dans les armoires. Puis vérifier l'état de fonctionnement de l'ensemble de ce parc permet de finaliser la première étape d'analyse.

2 / Détailler les besoins des équipes

Nous pouvons lister les besoins précis des membres du collectif (salariés et bénévoles) pour mener à bien les activités de la structure. Par exemple, quels logiciels sont indispensables, quelle rapidité d'exécution est un inconditionnel pour avancer correctement ? Distinguer les données et les fichiers qui doivent faire l'objet d'une sauvegarde régulière des informations de flux ne nécessitant pas un double enregistrement. Enfin, repérer les besoins en formation est également incontournable.

3 / Identifier les ressources internes et externes

Il existe souvent parmi les membres des associations des personnes passionnées ou très à l'aise avec le numérique. Osons poser la question pour savoir si un état des lieux complet peut être établi rapidement avec leur soutien. Pour certains points précis (état réel de fonctionnement d'un appareil, réactualisation complète d'un programme informatique, installation d'un logiciel libre, etc), solliciter de l'aide extérieure permet d'avancer.



L'ONG *Umanotera* (www.umanotera.org) en Slovénie, intervient dans le domaine de la protection de l'environnement. Sur le numérique, l'association est vigilante à :

- acheter des ordinateurs restaurés labellisés "efficacité énergétique",
- minimiser l'envoi d'e-mails et de pièces jointes volumineuses,
- utiliser le cloud et le nettoyer régulièrement.



voir le portrait sur tedda.eu



Bon à savoir

L'INTÉRÊT DES LOGICIELS LIBRES

Le marché informatique est dominé par les logiciels dits propriétaires (appartenant à de grandes firmes qui conservent leurs codes informatiques). La solution alternative réside dans les logiciels libres (comme Mozilla Firefox ou LibreOffice) qui proposent des outils en adéquation avec les valeurs et les convictions de l'économie sociale et solidaire. Leur philosophie est basée sur le partage et l'amélioration, au service de tous, grâce au soutien de la communauté des concepteurs. Plus de soucis d'obsolescence programmée contrairement à la logique des grands groupes qui poussent à la consommation et au renouvellement du matériel. Avoir un système d'exploitation comme Linux permet de conserver un ordinateur plus longtemps. Des structures spécialisées comme les coopératives Cliss21 (Pas-de-Calais) www.cliss21.com ou Yaal (Gironde) www.yaal.coop accompagnent les associations souhaitant se doter de fonctionnalités en libre. Framasoft propose un annuaire répertoriant tous les outils libres sur son site internet, www.framalibre.org.



3 Changeons en cinq opérations

Pour opérer une démarche de sobriété numérique, voici 5 points de vigilance à prendre en compte par ordre de priorité. **Les quatre premiers points relatifs au matériel sont essentiels : les phases de fabrication et de fin de vie étant les plus polluantes, le choix du matériel est primordial.** Le cinquième point concernant l'usage regroupe des éco-gestes, faciles et rapides à effectuer s'ils entrent dans une routine d'hygiène numérique.

1 / Choisir un appareil qui va durer

- Bien réfléchir à nos besoins réels permet de faire les bons achats. Des tâches de bureautique nécessitent un ordinateur moins puissant que le montage vidéo.
- Acheter du neuf à bas prix réduit souvent la capacité de changement de certaines pièces ou la possibilité de réparation du matériel : les fabricants programment certaines fragilités et obsolescences dans ces équipements.
- Penser à consulter les labels avant d'acheter (ex: epeat, ecolabel nordique, l'Ange Bleu ou l'Ecolabel européen)
- Acheter du matériel reconditionné autant que possible. Le marché a gagné en qualité ces dernières années. Ces équipements ont des durées de vie plus longues et bénéficient de garanties à l'achat rassurantes.

2 / Allonger la durée de vie des appareils :

Plus nous gardons longtemps nos équipements, plus leur bilan écologique s'améliore. Certains matériels ne peuvent-ils pas être reboostés ou réparés avant d'envisager de les remplacer ? Attention à l'obsolescence marketing qui nous donne des envies de surconsommation et nous fait privilégier des renouvellements de matériel pas toujours nécessaires. Si un appareil est lent, un nettoyage ou une amélioration des logiciels, une restauration du système d'exploitation ou un ajout de mémoire peuvent être des solutions à étudier. Parfois certains ordinateurs sont configurés avec des logiciels inutiles dont la présence crée de l'obsolescence. Il existe des boutiques spécialisées et des Repair Cafés (www.repaircafe.org/fr) avec des bénévoles passionné.e.s qui peuvent diagnostiquer, améliorer ou réparer nos appareils. Et pour les structures ayant dans leurs équipes des audacieux : l'auto réparation est possible en suivant des tutoriels en ligne parfois très didactiques.

3 / Recycler le matériel qui ne sert plus

Pensons au recyclage. Les filières de retraitement organisent aujourd'hui le réemploi, la réparation, la revente des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Des structures habilitées pour recycler ou reconditionner les matériels savent leur donner une seconde vie. En dernière solution, apportons nos appareils périmés en déchetterie. Mais ne les conservons pas inutilement alors que certaines pièces ou composants peuvent encore servir.

4 / Éteindre ou débrancher les équipements

Les appareils laissés en veille consomment de l'énergie et vieillissent plus vite. Pensons à les éteindre ou, s'il n'y a pas de bouton on/off, débranchons-les ! Petite astuce : avec une prise programmable, l'arrêt à une certaine heure, lorsque tous les salarié.es ou bénévoles sont parti.es, peut être planifié et automatisé.

5 / Adopter de nouveaux modes d'usage

Il s'agit de mettre en place de nouvelles habitudes d'utilisation en modifiant de mauvais réflexes par des gestes routiniers de sobriété. À titre d'exemples pour réduire la consommation d'énergie :

- couper la caméra lorsqu'elle n'est pas essentielle pendant une visioconférence,
- mettre en favori les sites internet que vous fréquentez régulièrement,
- fermer les onglets ouverts que l'on ne consulte plus lors d'une session de travail,
- nettoyer sa boîte mail et compresser les pièces jointes lors d'envoi de messages, limiter les listes de diffusion ou le « répondre à tous »,
- nettoyer le stockage de données, mettre sur un disque externe les archives,
- Pour la création d'un site internet, choisir un hébergeur web localisé en France ou en Europe qui utilise de l'énergie verte pour faire fonctionner ses datacenters. Ex : OVH, O2Switch, Nexylan...



Utiliser des calculateurs de ce type www.impactco2.fr aide en quelques instants à se repérer sur nos usages.

Il est possible aussi de tester rapidement l'impact de son site internet : www.ecoindex.fr puis d'optimiser les ressources employées pour réduire la consommation d'énergie⁵.

⁵ www.kromaweb.fr/bonnes-pratiques-pour-creer-site-web-ecoresponsable

L'antenne du GRDR de Lille (www.grdr.org) association française de coopération internationale, a fait le choix du stockage des données en local avec un serveur sur place. Les outils numériques libres sont privilégiés ainsi qu'un tchat interne pour limiter le nombre de mails.



voir le portrait sur tedda.eu

4 Additionnons nos intelligences

1 / Se faire épauler

Pour avancer sur le chemin de la sobriété numérique, il est utile de trouver du soutien auprès de structures spécialisées ou qui ont de bonnes connaissances sur la thématique. Depuis 2019, l'INR (Institut du numérique responsable) anciennement Club Green IT, agit nationalement en France pour les organisations souhaitant s'engager dans une transition numérique et favorise les échanges sur le sujet. Dans le Nord, la MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités) de Lille ou la MDA (Maison des associations) de Tourcoing proposent aux associations des ateliers spécifiques pour comprendre les enjeux et engager des changements de pratiques.



APRÈS, www.apres-ge.ch, basée en Suisse, agit pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire. Elle utilise un parc informatique d'occasion et a recours aux logiciels libres. L'association est accompagnée par un prestataire spécialisé dans les outils libres avec un contrat de maintenance mensuelle.



voir le portrait sur tedda.eu



Pensez-y !

- Certains opérateurs communiquent sur leur engagement vert, comme Télécoop (www.telecoop.fr) ou Commown (www.commown.coop). Ils mettent en exergue la transition écologique dans le secteur du numérique et des télécoms. Ces opérateurs n'encouragent pas les clients à changer leurs appareils fréquemment et font le choix de ne pas proposer d'abonnement mobile 5G.
- De plus en plus d'acteurs se développent dans le secteur du réemploi, du reconditionnement et du recyclage. Il existe certainement des prestataires autour de votre structure. En France, issus du mouvement Emmaüs, les Ateliers du Bocage sont une coopérative d'utilité sociale et environnementale intervenant notamment dans la tran-

sition numérique. Ils valorisent les équipements, prolongent leur durée de vie et gèrent les déchets du matériel ancien.

(www.ateliers-du-bocage.fr).

- L'engagement environnemental peut aussi fonctionner avec des missions sociales et sociétales. C'est ainsi qu'opère Ecodair en réalisant du reconditionnement écologique et solidaire. Ils donnent une nouvelle vie aux ordinateurs en créant de l'emploi durable pour les personnes en situation de handicap. (www.ecodair.org)

Pour aller + loin :

- Calculer l'empreinte carbone des usages numériques : www.impactco2.fr
- Le guide de l'ADEME « En route vers la sobriété numérique » : www.librairie.ademe.fr
- Les ressources du CERDD : www.cerdd.org
- Ressources sur la pollution numérique : www.qqf.fr - www.greenly.earth/blog-fr
- Application We Act for Good, les écogestes à faire à la maison et au bureau : www.weactforgood.com
- Stratégie européenne numérique : www.commission.europa.eu



Protégeons la biodiversité

1

La biodiversité, socle de la qualité de vie

La biodiversité

Le terme biodiversité désigne les espèces, leurs habitats (prairies, forêts, rivières, océans, etc) et la diversité génétique. Sauvegarder la biodiversité, c'est se préoccuper du bien-être, de la santé et de la survie de tous les écosystèmes et de toutes les espèces, dont le genre humain fait lui-même partie.

Des activités humaines qui mettent la biodiversité en danger

Depuis l'ère industrielle, la biodiversité subit un déclin massif qui s'accélère. Selon le rapport sur la biodiversité et les services écosystémiques présenté par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique (IPBES) en 2019, un million d'espèces animales et végétales, sur un total estimé à 8 millions, pourraient disparaître de la Terre dans les prochaines décennies si aucune mesure n'est prise.

Les causes de cette extinction sont :

- la destruction des habitats naturels des différentes espèces, (par la déforestation, l'urbanisation, l'artificialisation des sols, l'extraction minière...)
- la surpêche et la chasse intensive,
- les pollutions de l'air et de l'eau,
- le réchauffement climatique.

À l'échelle mondiale, 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés .

Le Rapport sur l'état de la nature en Catalogne¹ recense 33 059 espèces de plantes, poissons, oiseaux, mammifères et insectes présents dans 680 habitats connus en Catalogne.

Les rédacteurs estiment que la biodiversité a été réduite de 25% sur le territoire catalan depuis 2002. Certaines espèces d'animaux et de plantes ont perdu plus de la moitié de leur population.

Pourquoi préserver la biodiversité ?

La biodiversité forme le maillage de vie dont nous dépendons. Elle fournit des services écosystémiques nécessaires à notre survie. Quand l'activité humaine contribue à rompre les équilibres, ces services se dérèglent et ont des impacts sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol. La pollinisation de nos cultures est alors altérée et notre alimentation en danger. Les polluants s'installent dans nos organismes et notre santé se dégrade. Des effets dommageables pour tous, qui montrent l'importance d'agir autrement.

Si de nombreuses associations environnementales y travaillent, à notre niveau, nous pouvons aussi relever le défi pour avoir un impact limité. Les changements de comportements et l'ensemble des pistes proposées dans ce guide sur les différents axes en sont une illustration.

Modifier ses achats, réduire ses déchets, revoir ses pratiques numériques, progresser vers la sobriété énergétique, adapter ses modes de déplacements, sont autant d'actions à mener.

Dans l'axe présenté ici, nous parlons essentiellement des solutions directement liées à la biodiversité.



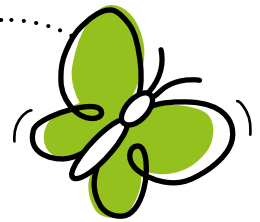
¹ https://mediambient.gencat.cat/web/.content/home/ambits_dactuacio/patrimoni_natural/sistemes_dinformacio/observatori-patrimoni-natural-biodiversitat/informe_estatgeneraldeLabiodiversitatacatalunya-2020.pdf.



2

Examinons le contexte dans lequel nous évoluons

Pour procéder à l'état des lieux des pratiques relatives à la biodiversité et repérer de nouvelles actions à mener, se reporter à la fiche-outil disponible ici, sur le site tedda.eu



1 / Interrogeons notre rapport à la nature et à la biodiversité

Y a-t-il une prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur la biodiversité ?

Les membres de l'association se sentent-ils concernés ? Existe-t-il des débats sur ces questions au sein de la structure ? Faire l'état des lieux des pratiques qui visent à prendre en compte la biodiversité revient à mettre à jour notre rapport à cette question : nous intéressons-nous à la flore et à la faune ? Fréquemment ou de manière occasionnelle ? Un petit questionnaire pour sonder le niveau de sensibilisation et les connaissances des équipes sur la biodiversité peut être judicieux. Il facilitera le choix d'actions à privilégier adaptées aux membres de la structure. Lancer le sujet en demandant si des volontaires veulent prendre en charge ce questionnaire permet aussi d'identifier les personnes-ressources déjà intéressées par la thématique et souhaitant éventuellement partager cet intérêt.

2 / Identifions les lieux de nature auxquels nous avons accès

Cette étape consiste à répertorier différents endroits où l'association peut agir, même à petite échelle. Y a-t-il, sur notre lieu d'activité associative, un espace vert, une terrasse, un petit balcon... ? Même une superficie réduite peut être mentionnée sur la liste : un rebord de fenêtre, un espace sur le toit, un parking,... L'important est que cet endroit soit accessible. Lorsque l'association est locataire du lieu, se rapprocher des propriétaires est un moyen d'anticiper si une action peut s'envisager et de quelle manière.

3 / Repérons les activités associatives qui pourraient avoir un impact négatif sur la biodiversité

Cet axe du guide est l'occasion de s'interroger de façon ciblée sur l'activité de la structure et sur les espaces qu'elle occupe. Si nous avons des espaces verts, comment les entretenons-nous ? utilise-t-on des produits chimiques et phytosanitaires ? Avons-nous des plantes sur les endroits non gazonnés ? Savons-nous si notre association intervient sur des zones naturelles d'intérêt écologique¹ ? Nous avons un réel potentiel d'action, sans être des spécialistes de la question environnementale. Par exemple, une association sportive pratiquant le vélo-cross traverse probablement des endroits fréquentés par des espèces animales en période de reproduction.



Le collectif du contrevent (www.collectif-contrevent.fr) qui organise le festival « Les vents contraires » a réfléchi à son impact sur la biodiversité. Le festival se déroule en septembre plutôt qu'en juillet afin de préserver la faune et la flore sur l'espace naturel qui accueille la manifestation. Après août, la saison de reproduction est terminée ainsi que la fin du cycle de vie de certains insectes comme les papillons.

À l'occasion du festival européen de Dour, en Belgique, Le cabaret Vert, 3D ASBL, a planté soixante arbres sur son site, dont trente trois ont été achetés par les festivaliers. Le centre culturel 4AD, s'appuyant sur les émissions carbone liées aux déplacements des festivaliers a aussi prévu de planter des arbres en compensation carbone en s'appuyant sur une campagne de crowdfunding. Les arbres sont choisis à partir d'essences locales. www.demo-europe.eu/fr/une-foret-demo



¹ <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/zones-naturelles-dinteret-ecologique-faunistique-et-floristique-znieff-type-i>



3

Intéressons-nous à la biodiversité et agissons à notre échelle

1 / La méthode ERC

Cette méthode ERC (Éviter, Réduire et Compenser) s'adapte à la mise en action pour préserver la biodiversité. Lorsque l'association a un projet peu favorable à la protection de la nature, elle peut chercher à réfléchir à un évitement géographique ou temporel par exemple (est-il possible de reporter le projet sur une période mieux adaptée?). Si éviter n'est pas possible, la recherche de réduction des effets négatifs est alors adéquate. En dernier lieu, il est intéressant de trouver des solutions qui compensent les impacts négatifs du projet, comme les chantiers participatifs que nous détaillons plus loin.

- Proposer une sortie aux membres de la structure dans un site naturel avec des animateurs passionnés de biodiversité ou aller à une conférence.
- Être en action pour mieux comprendre, en creusant par exemple une mare ou en réalisant une plantation d'arbustes le temps d'une demi-journée : avec les réseaux des CPIE (www.cpie.fr) ou en regardant les chantiers participatifs proposés sur des plateformes spécialisées dans l'engagement citoyen comme Wenabi (www.wenabi.com/fr) ou en faisant appel aux associations environnementalistes locales.

2 / La sensibilisation aux démarches de préservation

Les premières actions à mettre en place sont d'informer et de sensibiliser les membres associatifs à la nécessité de préserver la biodiversité.

- Expliquer en quoi la richesse d'une diversité de faune et de flore dans notre environnement proche est essentielle. Récupérer des ressources pédagogiques comme des affiches auprès des clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature) (www.fcpcn.org/le-mouvement-cpn) ou demander l'intervention d'un animateur spécialiste sur le site de l'association pour découvrir la biodiversité à proximité.



*L'association Les **BLONGIOS** www.lesblongios.fr située à Lille dans le Nord de la France organise des chantiers écologiques rassemblant des volontaires et des bénévoles. Une association qui le souhaite peut ainsi agir pour la biodiversité en participant à un chantier participatif pour l'entretien de berges, le débroussaillage ou la fauche de zones préservées...*



voir le portrait sur tedda.eu



En Belgique, un groupe de citoyens s'est mobilisé au sein de l'ASBL Marais du Wiels à Forest, près de Bruxelles pour faire connaître et contribuer à préserver la biodiversité du marais, menacée par des projets d'urbanisation www.facebook.com.



*Natagora en Belgique, association de défense de la biodiversité, organise de nombreuses balades naturalistes, la création de jardins naturels, l'organisation d'évènements en s'appuyant sur des groupes locaux de volontaires, www.natagora.be
L'association Chico Mendès, basée dans le Nord de la France, peut intervenir en animation, en ressources ou en appui à vos démarches. www.nn-chicomendes.org*



3 / Agir sur nos espaces

Les naturalistes préconisent la gestion différenciée des espaces. Elle concerne principalement les espaces verts. Mais n'oublions pas qu'un balcon, qu'une terrasse ou qu'un rebord de fenêtre peuvent être intéressants aussi. Il n'y a pas de gestes inutiles et un petit espace favorable suffit à accueillir de nouveaux habitats pour des catégories d'espèces différentes. Nous pouvons par exemple :

- Planter des fleurs mellifères, appréciées des insectes pollinisateurs, dans une jardinière.
- Installer des nichoirs pour les mésanges qui ont besoin d'abris.
- Laisser de petits animaux circuler librement à travers les grillages en y pratiquant quelques trous.

Pour les associations disposant d'espaces verts ou de parking :

- Semer des prairies fleuries en privilégiant les variétés de fleurs d'origine locale.
- Se rapprocher d'une jardinerie qui favorise les plantes locales, comme EcosSem en Belgique (www.ecosem.be) ou Plantons le décor (www.plantonsledecor.fr).
- Monter la hauteur de coupe lors de la tonte du gazon et faire des trous, notamment sur les terrains de sport (cela favorise l'aération du sol).
- Pour les places de parking, il existe des dalles drainantes (perméables aux eaux fluviales) et favorables à la restauration de la biodiversité des sols.



L'association Nœux environnement, située dans le Pas-de-Calais en France, a acquis une friche commerciale en cours de réhabilitation. Les terrains entourant le bâtiment sont déjà utilisés pour développer des activités de maraîchage et prendre soin de la biodiversité en réduisant la surface bétonnée des anciens parkings.

4 Préserver la biodiversité peut être simple et ressourçant

Montrer les effets des actions engagées et des premières modifications de comportement peut motiver à aller plus loin. Lorsque l'on agit, les effets positifs apparaissent en peu de temps. Des fleurs ou arbustes poussent, des oisillons naissent,

des insectes ou autres animaux investissent les habitats que nous leur installons. De plus, mener des projets plus engageants, comme des chantiers participatifs, peut être source de cohésion d'équipe.



Pensez-y !

On peut agir indirectement sur la biodiversité en réduisant son usage de la voiture individuelle, en faisant attention aux achats et à la gestion du numérique ainsi qu'en réduisant les déchets de l'association : toutes les solutions présentées dans ce guide participent à une prise en compte plus respectueuse de l'environnement.

Il existe des protocoles de sciences participatives très utiles pour recenser les espèces qui font appel

au bénévolat. Il s'agit par exemple d'observer et de compter des espèces d'oiseaux, des papillons ou des libellules, de noter certains détails et de restituer ces informations deux fois par an. C'est un excellent moyen de sensibiliser vos équipes ou de les informer : si certains de nos membres ou bénévoles participent à ces inventaires, demandons leur de partager leur expérience !

Exemples : www-globalforestwatch-org, www.vigienature.fr



Pour aller + loin :

- L'office français de la biodiversité : www.ofb.gouv.fr
- L'érosion de la biodiversité : un constat alarmant faisant référence au rapport de l'évaluation mondiale de l'IPBES : www.vie-publique.fr
- 5 enjeux pour agir en faveur de la biodiversité : www.biodiversite.gouv.fr
- La gestion différenciée des espaces : www.gestiondifferentiee.org

L'écologie et l'environnement occupent aujourd'hui une place importante dans les débats et les échanges propres au milieu associatif.

Ce guide méthodologique a été conçu par un collectif de structures européennes soucieuses d'aider les associations qui le souhaitent à passer à l'action ou à amplifier leurs démarches.

À ceux qui doutent de la portée de leurs actions par rapport à l'ampleur du défi à relever, nous pouvons répondre qu'il est utile d'agir.

Un pas en entraînant un autre, il s'agit de participer activement à un mouvement de transformation écologique, sociale et économique.

C'est une intervention combinée et cohérente des différentes composantes de la société qui permettra de changer la trajectoire.

De récentes études¹ montrent que les individus peuvent baisser de 25 % leur empreinte carbone en modifiant leurs achats, leurs modes de déplacement et leur alimentation, sans compter les actions de rénovation énergétique des bâtiments.

Que dire alors des actions menées par l'ensemble des acteurs sociaux et économiques ? D'autant plus lorsque celles-ci sont soutenues par des politiques publiques structurelles.

Osons agir, échanger et raconter le chemin emprunté

Les associations qui réinterrogent leurs pratiques ou qui s'organisent pour limiter leurs impacts sur l'environnement sont de plus en plus nombreuses.

Tous les chemins empruntés sont sources d'enseignement. Les échanges de pratiques soulignant les difficultés rencontrées sont primordiales pour favoriser la mise en mouvement de l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est donc essentiel de les partager.

En s'impliquant, les associations créent une dynamique capable d'entraîner les parties prenantes et, à ce titre, multiplient leurs impacts. **Les associa-**

tions, parce qu'elles interviennent le plus souvent en coopération avec leurs partenaires, peuvent être les moteurs du changement en emmenant d'autres acteurs dans leur sillage.

Proches des citoyens, elles sont aussi de formidables lieux d'échange et de diffusion des nouvelles pratiques. **Les associations ont le pouvoir d'associer la société civile, elles créent un effet d'entraînement tout en prenant en compte l'équité et la capacité de chacun à agir.**

Avancer sur le chemin emprunté pour modifier en profondeur les modèles socio-économiques des associations.

L'amélioration des pratiques prend appui sur l'existant, le révèle et le partage. Cette posture crée une dynamique réflexive qui montre qu'il est possible d'agir sans occulter les difficultés dans le passage à l'action.

En agissant sur leurs pratiques internes, les associations engagent une métamorphose.

Il s'agit le plus souvent d'une porte d'entrée vers un projet fédérateur et ambitieux qui conçoit autrement les activités associatives, leur organisation et leur mise en œuvre. Plutôt que d'opposer les dimensions sociales, économiques et écologiques, il s'agit bien de concevoir, en toute cohérence, le projet et sa mise en œuvre.

Les démarches d'amélioration des pratiques environnementales internes sont une ouverture vers une **stratégie élargie, intégrant la dimension environnementale comme l'un des piliers du modèle associatif.**

¹ Faire sa part, pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique, juin 2019, étude du cabinet carbone 14



Ce guide méthodologique a été réalisé par un consortium d'associations dans le cadre du projet européen **Transition Écologique et Développement Durable des Associations (TEDDA)** :

APES



L'Apes est un réseau d'acteurs de l'économie solidaire en Hauts-de-France, engagé dans les transitions économiques sociales et écologiques. L'association accompagne les acteurs dans le développement des politiques territoriales et des activités solidaires. Elle s'attache à contribuer à l'amélioration des pratiques depuis plus de 20 ans.

www.apes-hdf.org

CEPS Projectes Socials



La mission de CEPS Projectes Socials (Barcelone) est de faciliter l'accès des citoyens au capital social et culturel de leurs communautés en renforçant l'autonomie des personnes, en favorisant la cohésion sociale et l'inclusion sociale ainsi qu'en luttant contre la discrimination.

www.asceps.org

La Maison des Associations de Tourcoing (MdA)



Véritable pilier de la vie associative locale, la MdA est un lieu ressources, d'échanges et de rencontres à l'écoute et au service des personnes engagées dans la vie associative et citoyenne.

www.mda-tourcoing.fr

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)



La MRES est un réseau associatif régional des Hauts-de-France et a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations et anime des projets inter associatifs (défis écocitoyens, cycle de connaissances et de conférence,...).

www.mres-asso.org

Pour La Solidarité – PLS



PLS est un « Think and Do Tank » européen indépendant, engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable qui se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale.

www.pourlasolidarite.eu



Financé par
l'Union européenne

*Le projet #TEDDAprojet a été financé avec le soutien de la Commission Européenne.
Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.*

Référence du projet : 2021-1-FR01-KA220-ADU-000035308.

Publication en mars 2023
Conception graphique : Destyle.fr

Le projet TEDDA propose des outils complémentaires au guide méthodologique. Une galerie de portraits inspirants, des outils pédagogiques et ludiques de sensibilisation au changement climatique et à l'empreinte carbone, ainsi qu'un livre blanc sont accessibles sur le site tedda.eu.

Remerciements : Cette galerie a été préparée, révisée et finalisée grâce à la recherche, aux contributions et suggestions des partenaires du projet et des membres des associations présentées. Le partenariat TEDDA souhaite remercier toutes ces personnes qui ont ainsi enrichi le projet et ont donné de leur temps.

